Humblot

HYMNE

DES HONNÊTES-GENS,

OU

HYMNE ANTI-MARSEILLAIS,

SUR la Mort du Roi LOUIS XVI et de MARIE-ANTOINETTE, Archiduchesse d'Autriche, Reine de France et de Navarre, etc.

AVEC des Notes intéressantes et instructives sur les horreurs commises à Paris, tant à la journée du 10 Août, qu'à celle du 2 Septembre et autres époques, avec une Digression préliminaire, une Description détaillée du lieu des séances de l'Assemblée Nationale, et une Dissertation finale sur les motifs ultérieurs qui constatent la nécessité de la coalition générale de toutes les Puissances et Nations de l'Europe, auxquelles cet ouvrage est adressé, et spécialement dédié à SA MAJESTÉ l'EMPEREUR ET ROI, dans la Personne de SON ALTESSE ROYALE Mgr. l'Archiduc Charles, Lieutenant-Gouverneur et Capitaine-Général des Pays-Bas, etc., etc.;

Servant d'apologie à la glorieuse Campagne de 1793, aux hauts faits et succès de SON ALTESSE SÉRÉNISSIME Mgr. le Prince de Saxe-Cobourg, Feld-Maréchal, Général en Chef des Armées victorieuses de SADITE MAJESTÉ et de l'Empire, etc.

Par son très-humble, très-obéissant et très-dévoué serviteur, l'Abbé HUMBLET, de Liége, Chanoine du Vénérable Chapitre de Notre-Dame à Molhain, au Hainaut Français.

1794.

Lettre de M. l'Abbé Humblet à l'Éditeur.

Vous savez, Monsieur, que je m'étois rendu de Valenciennes au camp de S. A. S. le Prince de Saxe-Cobourg, et à celui de S. A. R. le Duc d'Yorck près St.-Amand; que j'en avois été très-bien reçu, et que j'avois eu l'honneur de leur offrir mon Hymne, *que ces Princes avoient accueilli très-gracieusement.*

Dès que j'appris que l'Empereur devoit se rendre à Bruxelles, je guettai son arrivée. Je m'éloignai de cette ville dans la matinée du 9, *pour aller à la rencontre de Sa Majesté jusqu'à Cortemberg, village distant d'ici d'environ trois lieues, où Elle devoit relayer: aussi-tôt la portière ouverte, je m'approchai et parlai à l'Empereur dans les termes suivans:*

SIRE!

L'Ouvrage que j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté, est un résumé des forfaits de la Convention, et une récapitulation des glorieux exploits de vos Armées victorieuses. Daignez, Sire, le regarder comme le tribut d'un cœur qui vous sera éternellement attaché, et un juste hommage offert à la vertu, au plus tendre des pères, au meilleur des Souverains.

C'est sous ce point de vue que Votre Majesté Impériale et Royale est suppliée de l'accueillir avec cette bonté qui lui est si naturelle, et cette indulgence si propre à raffermir une plume chancelante, ainsi qu'à encourager les talens les plus médiocres. Les miens, Sire, sont de cette nature; ils iroient de pair avec ceux qui ont illustré le Parnasse, qu'ils n'en seroient pas moins entiérement employés à célébrer la gloire de Votre Majesté, et l'antique splendeur de l'auguste Maison d'Autriche, pour laquelle j'aurai dans tous les tems la vénération la plus profonde et le dévouement le plus illimité.

Sa Majesté voulut bien demeurer dans sa voiture jusqu'à

*ce que l'Auteur eût fini; et après avoir daigné recevoir trois exemplaires de l'*Hymne*, dont l'un pour Sa Majesté, un pour l'Impératrice-Reine, et le troisiéme pour Monseigneur l'Archiduc Charles, Elle daigna me remercier dans les termes les plus gracieux et les plus obligeans. Sorti de cette voiture, l'Empereur rentra dans une autre attelée de six chevaux blancs venus de Bruxelles ; j'eus encore l'honneur de l'accompagner, et de lui faire en raccourci une peinture de mes malheurs, qui semblèrent fixer l'attention de cet illustre et sensible Souverain.*

J'ai l'honneur d'être, etc.

Bruxelles, ce 10 Avril 1794.

DIGRESSION

DIGRESSION PRÉLIMINAIRE

Sur l'Assemblée Nationale de 1791 et 1792, avec une Description détaillée du lieu de ses Séances, pour servir d'introduction à l'HYMNE DES HONNÊTES-GENS, OU ANTI-MARSEILLAIS.

En 1787, les États-Généraux avoient été convoqués et rassemblés à Versailles, afin de mettre ordre au vuide qui se trouvoit dans les finances délabrées du Royaume, et de parer aux malheurs qu'on prévoyoit devoir infailliblement en résulter; mais les États, au lieu d'accélérer la marche, de frapper au but, et de travailler à consommer ce grand ouvrage, ne firent que donner des projets spécieux, que tracer des plans vagues, et augmenter la dette nationale, ce qui détermina S. M. Louis XVI à se rendre, en grand cortege et avec les cérémonies usitées en pareil cas, au sein de leur Assemblée, aux *Menus* (1) et après lui avoir porté le compliment de remercîment; le Roi finit par la dissoudre au moment qu'on s'y attendoit le moins.

---

(1) Les *Menus*, autrement dits les *Menus Plaisirs du Roi*, étoient une salle de spectacle existant dans la grande Allée de Versailles, où les États-Généraux tenoient leurs séances.

Les Etats-Généraux furent l'année suivante remplacés par l'Assemblée Nationale, et ensuite par la Convention qui, en dépit des Loix, sans le mandat, sans la participation de la Nation, non consultée sur cet objet, se saisit des autorités en se constituant à peu-près elle-même; car il est de fait qu'il n'y eut que les Jacobins et les 48 Sections de Paris, rassemblés à cette occasion : d'où il s'ensuit que les Membres de la dite Convention n'étant pas les représentans du Peuple, cette Assemblée ne peut et ne doit être considérée telle par aucune Puissance, ainsi toute négociation avec elle devient nulle, inadmissible et impossible.

Ce fut à cette époque, et dans le courant de janvier de cette même année, que le Chapitre de Molhain prit la résolution de charger l'auteur du présent Opuscule, d'une mission importante près le Roi et son Conseil à Versailles; il eut l'avantage de la remplir au gré et à la satisfaction de ses commettans, qui à son retour, voulurent bien lui en donner des preuves. En 1791 et 1792, à la suite d'un versement fait mal à propos dans la caisse du Receveur du district de Rocroy d'une somme de neuf à dix mille livres (produit d'une coupe de bois exploitée en 1789), député près l'Assemblée Nationale avec une nouvelle mission en recouvrement des fonds de cette coupe; il y souscrivit d'autant plus volontiers, que cette commission alloit le mettre à même d'y voir les Représentans d'une grande Nation, et d'y entendre discuter, dans le prétendu sanctuaire des loix, les intérêts d'un vaste

Empire, conséquemment d'après le choc des opinions, d'où jaillit la lumière, de savoir à quoi s'en tenir sur l'objet de la révolution Française.

L'idée que l'auteur avoit d'abord conçue des membres qui composoient l'Assemblée Nationale, étoit parvenue à son plus haut degré; il croyoit retrouver dans le Sénat Français un autre Aréopage, et dans Paris une seconde ville d'Athènes; il n'eut donc rien de plus empressé (après avoir préalablement ébauché ses affaires) que de se transporter à la salle des séances, à l'aide d'une carte qui lui procura une place élevée, et au centre de cette salle immense, à dos de la tribune du Président; le premier coup d'œil (soit dit sans blesser personne) ne fut pas sans doute aussi intéressant pour lui qu'il se l'étoit d'abord imaginé, il s'en fallut même de beaucoup qu'il fût à l'avantage de nos Législateurs. En effet, quoi de plus singulier, quoi de plus étrange, que de voir des hommes en représentation, qui, à l'exemple de nos anciens Aréopagistes d'Athènes, auroient dû ne paraître que sous un costume imposant, sous un uniforme qui quadrât avec la noblesse de leur mission, et qui, en fixant sur eux les yeux, l'attention du public, et sur-tout des étrangers, leur inspirât la plus profonde vénération pour l'Assemblée; de les voir, dis-je, aussi bigarrés que des chenilles, sous les vêtemens les plus indécens, en brodequins, en papillotes, en cheveux roulés; enfin, pour le dire en peu de mots, en habits d'arlequin, cousus de toutes pièces. Hélas! que pouvoit-on espérer, ou plutôt que ne devoit-

on pas appréhender d'une pareille *représentation?*

L'auteur pouvoit à peine en croire à ses yeux ; ses oreilles vinrent au secours, et il ne fut pas long-tems à se convaincre que ses yeux ne l'avoient pas trompé. Son étonnement s'accrut infiniment davantage, lorsqu'au lieu de trouver parmi les Représentans d'une Nation policée et instruite, de ces hommes rares et profonds, de ces hommes sages et modérés, des Catons enfin, qui, parlant avec poids et mesure, discutant avec politesse et discernement les intérêts de cette même Nation, sans que les passions y eussent part, il n'y rencontra (si l'on en excepte les Maury et peu d'autres) que des hommes faisant des phrases, des hommes emportés vomissant le fer et la flamme, que des harpies prêtes à se prendre à la *crinière*, et qui, à l'instar des *dames de dessous les piliers des Halles*, ou *des dames poissardes de Paris*, se tenoient des propos injurieux pour faire prévaloir leur opinion sur un A, sur un B, sur un mot d'amendement plus ou moins énergique, se provoquoient enfin, et finissoient quelquefois, le croiroit-on? par se tirailler, se souffletter. Le duel qui eut lieu entre Barnave et Cazalès fut une suite et une preuve bien constatée de ce que j'avance.

Le coup d'œil néanmoins du lieu de leurs séances étoit majestueux, étoit imposant, et quoiqu'il ne fût auparavant qu'un lieu d'équitation, un *ci-devant manége*, on en avoit cependant tiré le meilleur parti possible. On avoit d'abord percé aux deux extrêmités de la salle deux grandes portes à battans, en face l'une de l'autre ; elles étoient défendues chacune par une

garde respectable, ayant un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant. Au centre se trouvoit la tribune du citoyen Président, qu'entouroit une table d'une largeur prodigieuse, formant le demi-cercle, où étoient assis une douzaine de *gratillons*, consignant sur les regîtres nationaux les décrets rendus à la majorité des suffrages : une autre tribune, celle où alloient déclamer les rapporteurs de différens comités, s'élevoit vis-à-vis de celle dont il est parlé plus haut ; et tandis que des vases remplis d'encens fumoient et parfumoient, avec les représentans du peuple, un nombreux auditoire, deux grands poêles en échauffoient l'enceinte. Deux huissiers de taille gigantesque, portant au cou de longues chaînes en or, qui leur descendoient sur la poitrine, se promenoient d'un bout à l'autre de la salle, leur principale fonction étoit, dans les momens les plus bruyans, de crier d'un ton pathétique et souvent réitéré : *silence, Messieurs, silence*, sur-tout lorsque le citoyen Président se couvroit, et qu'à grands coups de sa sonnette il faisoit l'imaginable pour l'obtenir.

Au-dessus des portes d'entrée, figuroient en amphithéâtre les tribunes occupées par les assistans étrangers ou autres, mais principalement par certains individus placés à dessein, et salariés par les Orléans, les Robespierre et semblables, pour murmurer ou applaudir au besoin ; les bancs où siégeoient les représentans, étoient aussi rangés en amphithéâtre, à l'exception toutefois de ceux du fond ; deux lon-

gues banquettes réservées aux citoyens munis de cartes, longeoient les parois intérieurs de la salle en arrière de ces tribunes. En-dessous, entre la clôture du lieu des séances et les murailles du dehors, on avoit ménagé des issues ou des débouchés obscurs, éclairés par des réverbères, par lesquels on se rendoit aux différens Comités où l'on avoit à faire. C'étoit à celui de l'aliénation des biens ecclésiastiques, que l'auteur avoit à négocier la sienne pour et au nom de son Chapitre. Comme il arrivoit le plus souvent que son rapporteur (l'infame Merlin de Douay, ce régicide au premier chef, cet égoïste comme il n'en est pas, lui qui, après s'être engraissé de la dépouille des autres, et avoir acquis des biens immenses, prétend être regardé pour un Sans-culottes) que Merlin, dis-je, cet ennemi juré de son Dieu, de son Roi et des Ministres du Culte, avoit quelque motion sinistre à faire à l'Assemblée; c'étoit là que l'auteur devoit se rabattre, en attendant que celui-ci eût été ou hué ou applaudi par les tribunes, et c'étoit sans doute bien à regret qu'il suivoit ces séances tumultueuses; car sinon l'espérance que l'auteur avoit présomptueusement osé concevoir qu'elles le deviendroient moins, il y eût vraiment renoncé pour toujours : aussi s'appercevant que les choses alloient de mal en pis, qu'elles se brouilloient de plus en plus, et qu'enfin elles prenoient, soit pour le Premier Fonctionnaire public en particulier, soit pour la Nation Française en général, une tournure absolument critique et alarmante, l'auteur, aussi-tôt, son

affaire terminée au gré de ses desirs, quitta cette Jérusalem désolée, avec autant et plus de joie qu'il n'en avoit ressenti lors de son éloignement du lieu de sa résidence ; trop heureux d'en être sorti sans y avoir essuyé quelque catastrophe plus ou moins affligeante, puisque peu de jours avant le massacre des Prêtres, on étoit venu sur les deux heures après-minuit à sa chambre pour l'enlever, et qu'il ne s'en tira qu'après s'être qualifié sur l'objet de sa mission, et avoir vérifié le lieu de sa naissance qui, heureusement pour lui, n'avoit rien de commun avec le territoire de la République Française. Comme il n'en étoit pas de même du lieu de son domicile, l'auteur eut soin de garder là-dessus le plus profond silence, dans l'appréhension où il étoit, qu'en se déclarant Chanoine résidant en France, il ne s'exposât au péril d'être mis en arrestation, jusqu'à renseignemens pris, à l'Abbaye, surtout que son domicile en ce moment n'en étoit qu'à une très-petite distance.

Dans l'entretems la populace s'y seroit portée (ce qui arriva effectivement) et qui sait pour lors si l'auteur lui-même n'auroit pas été compris dans le nombre des victimes? Quoi qu'il en soit, rentré au sein de sa Patrie, il a cru ne pouvoir mieux employer ses heures de loisir, qu'à retracer sous les yeux de ses Compatriotes des faits dont il fut le triste témoin, dans l'espérance que des scènes aussi révoltantes ne contribueroient pas peu à leur inspirer une aversion éternelle pour tout ce qui a rapport à une révolution ; c'est là sans contredit le seul et unique but de l'au-

teur ; que si dans le nombre il s'en trouvoit qui pensassent assez mal pour donner à ses intentions des interprétations sinistres, ou pour lui en faire un crime, il leur diroit avec cette franchise si naturelle à sa Nation, et si convenable à la vérité : *Celle-ci n'a point de détour, et honni soit qui mal y pense.*

HÆC QUAMDIU VEXABIT LEX, ÆQUALITAS, LIBERTAS?......

ADVOLAT SUBITO COBOURG; *LAQUEUS ATTRITUS EST, ET NOS LIBERATI SUMUS.* Psal. 123.

Hélas ! jusqu'à quand gémirons-nous sous la tyrannie de cette *Loi*, de l'*Égalité*, de la *Liberté?.....*

Mais quoi ! Cobourg arrive ; et au moment qu'on s'y attend le moins, *nos fers sont brisés et nous sortons de l'esclavage.* Psal. 123.

Ce langage est celui que tenoit l'année dernière à cette époque l'infortuné pays de Liege, lorsque Cobourg parut et nous retira des mains de nos ennemis.

Puisse au plutôt les malheureux habitans de la France (conformément à l'esprit du Pseaume dont il est fait mention) tenir le même langage et s'écrier avec nous : Et nous aussi, nous sommes sortis de notre captivité : *Et nos liberati sumus !*

HYMNE

DES HONNÊTES-GENS.

ANTOINETTE nous est ravie !
L'arrêt de sang est consommé ;
Contre ce trait de barbarie
Quand l'univers est courroucé , (*Bis*).
Guerriers , du sein de l'Allemagne ,
Mugissez d'horreur et d'effroi ,
Sur les bourreaux d'un si bon Roi ,
Sur ceux de sa tendre Compagne !
Aux armes , fiers Germains , vengez-vous , vengez-nous ;
Marchez , frappez ,
Que ces tyrans expirent sous vos coups.
Marchez *(oui ça va)* frappez *(oui ça va)*
Que ces tyrans expirent sous vos coups.

* * *

Mais quoi ! par plus d'une victoire
Chaque jour n'est-il pas marqué ?
Et chaque Chef couvert de gloire
Ne s'est-il pas éternisé?.... (*Bis*)
Faites rouler dans la poussière
Ces régicides scélérats ;
Vous , l'appui de nos Potentats , (1)
De ces monstres purgez la terre. (2)
Aux armes , fiers Germains , etc.

---

(1) Adresse à Mrs. de Brunswick, de Wurmser, de Waldeck, de Clairfayt, de Beaulieu , et autres Généraux , Lieutenans-Généraux, Colonels , Majors , Capitaines , et Officiers de tous les grades au service des Puissances coalisées.

(2) C'est ici le moment de rappeller à nos lecteurs la journée du 2 Septembre , où plus de quinze à dix-huit mille personnes

***

En vain les brigands de la France
En masse se sont approchés,
Cobourg en triomphe s'avance,
Cobourg les a tous dispersés. (*Bis*)
Hélas! contre la Germanie
Que peuvent d'ignobles soldats,
Dont les trop sacrilèges bras
Ne sont voués qu'à l'infamie?
Aux armes, fiers Germains, etc.

---

détenues dans les différentes prisons de Paris, furent impitoyablement ou assommées ou poignardées; dans ce nombre ne sont pas compris six cens soixante-six Prêtres de tous les ordres, parmi lesquels trois Évêques, qui subirent le même sort, tant dans l'Eglise de l'Abbaye que dans celle des Carmes, fauxbourg St.-Germain-des-Prés. Après ce massacre général, environ deux cens Chevaliers de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, que le guichetier vouloit soustraire à la fureur de ces Cannibales, respiroient encore dans des souterrains inconnus; un criminel sur le point d'expier ses forfaits élève la voix.... Citoyens, s'écrie-t-il, accordez-moi ma grace, et un secret de la plus haute importance va vous être dévoilé; aussi-tôt les massues et le glaive sont suspendus, on met le plus vif intérêt à entendre le coupable, on lui promet sa grace: « C'est une trouvaille digne de vous, « citoyens, dit-il, puisqu'il s'agit de deux cens Chevaliers du poi- « gnard cachés dans tels souterrains » (c'est ainsi que furent nommés Mrs. les Chevaliers de St.-Louis après l'affaire du 10). L'on y court, l'on y vole; déjà les pompes à feu du Château des Thuileries y sont arrivées; on en introduit les buses dans les créneaux de ces cavernes ténébreuses; c'est à qui mettra le plus d'activité à remplir d'eau ces tristes instrumens de leur férocité; déjà les souterrains regorgent, et ces malheureuses victimes sont englouties aux cris réitérés de *vive la Nation*. Nation dénaturée et infame; Nation barbare et sacrilège; Nation enfin digne de l'opprobre et de l'exécration de l'univers. Le charitable guichetier, avant qu'on ne commençât cette opération, qui n'eut jamais d'exemple, avoit été saisi et haché en mille pieces.

Pour opérer ce grand ouvrage et en accélérer la besogne, deux personnages choisis à cet effet parmi les plus furieux d'entre les Sans-culottes, et armés de grosses massues, telles qu'on dépeint celle d'Hercule, étoient debout aux deux côtés du guichet des prisons; deux haies de Carmagnols rangés dans les cours respectives en défendoient l'entrée, et à fur et mesure que ces malheureux détenus en sortoient, ils recevoient et de droite et de

***

D'un Dieu que l'univers adore,
Envain la vengeance a parlé;
Leur fer meurtrier s'aiguise encore,
Et l'innocent en est frappé ! (*Bis*)
Cobourg, fais gronder ton tonnerre,
Préviens leurs efforts superflus, (3)
Et ces Titans ne seront plus
Que des ombres dans l'Atmosphère.

Aux armes, fiers Germains, etc.

***

Dans leur extravagant délire,
Brusquant le bon sens, la raison,
Contre nos Rois, de la satyre (4)
Distillant l'horrible poison, (*Bis*)

---

gauche un coup de ces mêmes massues ; aussi-tôt qu'ils étoient terrassés, on finissoit par les achever à coups de sabre.

Après ces scènes d'horreur qui révoltent l'humanité, seroit-il possible qu'il se trouvât encore parmi nos peuples policés, un être assez ennemi du genre humain, pour incliner en faveur du système Français? ou assez dénué de bon sens pour chercher à pallier tant soit peu l'atrocité de ces forfaits. Quoi qu'il en soit, rassurez-vous, peuples religieux de la Belgique ; et vous, peuples Liégeois, ne craignez plus ; rassurez-vous sur-tout, respectable Clergé de tous les pays ; et Vous, dignes Ministres du culte, Pasteurs si indignement persécutés, rassurez-vous ; cessez de trembler sur le sort de vos ouailles, les loups ravisseurs ne dévoreront plus vos troupeaux ; *ils hurleront*, à la vérité, mais *n'y mordront point*. Croyez-moi, non, jamais plus ces hordes effrénées ne souilleront le sol de la Religion et du Christianisme, le Ciel s'est déclaré pour nous, et les Puissances coalisées en seront les agens invincibles. Témoin oculaire de la situation actuelle de la France, je vous le réitère, elle ne tardera pas de succomber sous le poids des maux que la famine et la disette ne manquèrent pas d'entraîner à leur suite ; les guerres civiles et intestines acheveront de la réduire.

(3) Ils ont beau faire, un peu plutôt, un peu plus tard, il faudra y passer.

(4) Il n'est pas de propos injurieux qu'ils n'aient vomis contre les Souverains, point d'outrages, point d'avanies dont ils ne les aient couverts, ni aucun genre de peinture ou d'estampes qu'ils n'aient inventés, et exposés en vente au Palais-Royal, pour attirer sur eux le mépris des peuples le plus prononcé. *Voyez Page* 22.

Celui que broya leur furie;
Déjà maîtres de l'univers,
Pour Maestricht ils forgeoient des fers,
Quand un Héros les humilie. (5)
Aux armes, fiers Germains, etc.

***

Loin ce système fanatique,
Destructeur d'un peuple trompé;
Loin l'Égalité chimérique,
La chimérique Liberté!... (*Bis*)
Fléaux que l'enfer même abhorre,
Qui faites couler tant de sang,
Rentrez, rentrez dans le néant....
Eh quoi! vous rugissez encore?
Aux armes, fiers Germains, etc.

***

Aux Puissances coalisées.

O toi! que Neptune révère,
George, l'idole des Anglais,....
Vous qui du haut de votre sphère,
Voyez tomber ces vains Français; (*Bis*)
Fréderic, Nassau, Cathérine,
Carlos, Amédée, Yorck, François,
Vengez, vengez avec vos droits
L'auguste sang d'une Héroïne (6).
Aux armes, fiers Germains, etc.

---

(5) Personne n'ignore qu'avec moins de trente mille hommes le Prince de Saxe-Cobourg mit en déroute une armée de plus de cent cinquante mille, tant troupes de Ligne que Nationales; délivra en même tems Aldenhoven, le Pays de Juliers, Aix-la-Chapelle, le Limbourg, le Pays de Liege, le Brabant et la Hollande, celle-ci par la levée du siege de Maestricht, que les Carmagnols durent abandonner précipitamment. A la suite de cette victoire, on trouva dans la Capitale dudit Pays de Liege des magasins énormes en bleds, en farine, en avoine, pailles et fourrages, en armes et fournitures, enfin en toute autre espèce de munitions quelconques.

(6) Celui de Marie-Thérèse.

* * *

Aux Français, en qui il reste encore quelque sentiment d'honneur.

Eh quoi! vous jadis si sensibles,
Vous issus de peuples héros;
Français, vous êtes inflexibles,
Quand LOUIS monte à l'échafaud? (*Bis*)
Quoi! l'impérieuse Nature
Ne maîtrise plus votre coeur?....
Ah! frappez, dans votre fureur,
Le Jacobinisme parjure.
Aux armes des Germains réunissons-nous tous,
Marchons, frappons,
Que ces tyrans expirent sous nos coups.
Marchons *(oui ça va)* frappons *(oui ça va)*
Que ces tyrans expirent sous nos coups.

* * *

Marchez, enfans de ma Patrie,
Liégeois, Namurois, Limbourgeois,.... (7)
Au tocsin de Philadelphie,
Ottomans, Danois, Suédois; (*Bis*)
Marche avec eux, Russe intrépide,
Marche, et double tes bataillons;
Vulcain coulera tes canons,
Et tu vaincras sous son égide.
Aux armes, fiers Germains, etc.

---

(7) Sans prétendre ici faire un éloge exagéré de ma Nation, il est prouvé que le Liégeois, par-tout où il a servi, a constamment mérité l'estime et la confiance de ses Officiers, qui, tous autant qu'ils sont, savent lui rendre justice, soit du côté de la franchise, soit du côté de la bravoure, soit enfin du côté des talens militaires, propres à faire un vrai soldat. Il n'est personne qui ne rende la même justice au courage et à la valeur des volontaires du Limbourg, aujourd'hui à la solde de l'Empereur; personne qui n'aimeroit aussi à voir reparaître les dragons de Namur, et avec eux nos intrépides *Canaris*, ainsi nommés à cause de l'uniforme jaune qu'ils portoient lors de la révolution du Brabant.

***

Et vous, vaillant peuple Helvétique,
Peuple outragé, que tardez-vous ?
De votre renommée antique,
Vous, nobles Cantons si jaloux; (*Bis*)
Foudroyez ces hordes féroces,....
Vos frères, vos fils égorgés ! (8)
Hélas ! c'est vous en dire assez,
Fut-il de forfaits plus atroces ?
Aux armes, fiers Germains, etc.

---

(8) A la journée du 10 Août, où il y eut quinze cens Suisses indignement sacrifiés dans la cour du Carrousel, pour avoir défendu leur poste; comme ils avoient juré d'être fidèles au Roi, serment qu'ils n'avoient aucunement prêté à la Nation, on ne pouvoit certainement pas leur faire un crime de leur vigoureuse résistance; mais il falloit des victimes; aussi ceux qui avoient échappé aux décharges de l'artillerie et de la mousqueterie ne purent-ils se soustraire à la fureur du peuple, et il est notoire que le peu de Suisses qui restoient, et qui se trouvoient absolument au dépourvu de cartouches, ne pouvant plus résister à la multitude qui s'accroissoit de moment à autre, ayant cherché à se sauver à travers la foule, furent massacrés inhumainement à coups de baïonnettes; il s'en trouva même parmi cette soldatesque effrénée, d'assez cruels pour arracher le cœur à quantité de ces mêmes Suisses, le presser entre leurs mains, en exprimer le sang et l'avaler. La même opération avoit eu lieu sur le corps de l'infortunée Princesse de Lamballe, lors du massacre des prisonniers; sa tête perchée sur une pique et son cœur sur une flèche, furent promenés dans toutes les rues de Paris, et son tronc ainsi mutilé inhumainement, fut traîné dans la boue. Dans l'instant que tout ceci se passoit au château des Thuileries, on observa que les Suisses de Courbevoie, village à deux lieues de Paris, où étoit leur corps-de-garde, instruits de l'affaire, ne manqueroient pas d'accourir au secours de leurs compagnons d'armes; aussi-tôt on s'empressa d'envoyer à leur rencontre des hommes et des canons; arrivés à l'endroit désigné, on y prend poste, on charge à mitrailles, et au moment qu'on les voit paraître, on fait sur eux plusieurs décharges; soudain ils sont culbutés, le peu qu'il en reste, cherche en vain son salut dans la fuite; au premier village, on les assassine, on les massacre, on les fusille en détail. L'auteur lui-même étant allé le lendemain faire visite à Mde. de*** pour lors à sa maison de Neuilli, courut les plus grands risques, ayant été pris pour un Suisse travesti en Abbé. Une chose à laquelle on auroit peine à ajouter foi, c'est que le

jour

* * *

Marchez aussi, peuple Belgique,
Vous qu'anime un juste courroux,
Loin de vous un joug tyrannique
Prêt encore à peser sur vous. (*Bis*)
Aux sons des trompettes guerrières
Marchez, affrontez le trépas,
Et Bellone, en guidant vos pas,
Au port conduira vos bannières.

Aux armes des Germains, etc.

* * *

Sujets chéris d'un Prince auguste
Digne de vous reconquérir,
Belges, aussi grand qu'il est juste,
Pour LUI sachez vaincre ou mourir;
Aux horreurs d'un triste esclavage
Si CHARLES sut vous arracher,
Comme LUI sachez triompher,
Et la paix sera votre ouvrage.

Aux armes des Germains, etc.

* * *

La Religion expirante (9)
Par-tout fait entendre ses cris,
Aux accens de sa voix touchante
Cultivateurs, armez vos fils. (*Bis*)

---

jour même du massacre des Suisses, on vit grand nombre de femmes aller se repaître de cet affligeant spectacle, remuer et retourner avec la pointe du pied leurs cadavres ensanglantés et palpitans encore; que dis-je? se disputer avec acharnement un triste lambeau de leur uniforme, et vêtemens quelconques; lambeau qui sur-le-champ étoit attaché à leur coiffe ou à leur chapeau, comme un trophée et un signe distinctif de leur patriotisme le plus épuré.

(9) Personne ne peut se dissimuler que le flambeau du Christianisme ne soit absolument éteint en France; le 24 Octobre 1793, fut le dernier jour où il fut permis d'y célébrer la Messe, et de faire ex-

Malthais, rassemblez vos cohortes;
Vous, Clergé, redoublez d'efforts;
Ouvrez vos immenses trésors,
Quand l'ennemi frappe à nos portes.
Aux armes des Germains, etc.

* * *

Aux Amis de l'ordre, et à tous les Individus de la Hiérarchie Ecclésiastique, séparément pris.

Alors, qu'en Héros magnanime,
FRANÇOIS paraît sur l'horizon,
Qu'il venge, en combattant le crime,
Cette Sainte Religion; (*Bis*)
Amis, alimentons sa foudre:
Périssent ces hommes pervers;
Que sa main leur rive des fers,
Soudain qu'il les réduise en poudre.
Aux armes des Germains, etc.

---

térieurement un acte de religion quelconque; de se confesser, de communier, d'administrer les Sacremens aux malades, et enfin de donner le baptême à ces êtres innocens, sur le sort desquels on ne peut que gémir; aussi-tôt les Temples furent généralement fermés dans toutes les villes et villages du Royaume, sous peine, pour ceux qui contreviendroient à la loi, d'être regardés comme suspects, mis en arrestation, et infailliblement guillotinés. Belle liberté sans doute! Approuver et défendre une liberté de cette nature, c'est vouloir impudemment soutenir qu'un homme en arrestation est *librement* en arrestation, et que celui qu'on conduit à l'échafaud, va *librement* à l'échafaud: ridicule *liberté* s'il en fut jamais. Néanmoins la liberté du culte, ainsi que la liberté de parler et d'imprimer, avoient été décrétées; quant à moi, dans l'incertitude où j'étois, si l'on avoit aussi révoqué cette dernière, savoir, celle de la parole et de la presse, peu s'en étoit fallu que je n'eusse renoncé à mon projet de donner au public cet Hymne; mais toute réflexion faite, et considérant que ce décret, s'il n'existoit plus, pouvoit cependant avoir un effet rétroactif, et être, sous le bon plaisir du Sénat Français, interprété en bonne part, j'ai sauté le fossé, et, dût la Convention, dût le Club des Jacobins m'en savoir mauvais gré, dussent-ils me déclarer, ainsi que M. Pitt, infame et ennemi du genre humain;

***

Puisse l'Europe réunie
S'armer contre tant d'attentats,
Et, déployant son énergie,
Décider le Dieu des combats, (*Bis*)
Forcer ces tygres sanguinaires,
Qui, sous le nom de l'amitié, (10)
Ou nous égorgent sans pitié,
Ou nous rendent leurs tributaires.
Aux armes des Germains, etc.

***

Y-orck, cessez de vous surprendre;
Oui Dunkerque, oui Toulon repris,
Ne serviront qu'à vous apprendre
A braver moins vos ennemis : (*Bis*)

---

dussent-ils me faire mettre *la tête à la croisée* et me *raccourcir*, j'en courrai les risques en faveur de ma Religion, de l'aveuglement et de l'opiniâtreté des peuples; mais avant d'expirer, mais en montant à l'échafaud, j'aurois assez de force pour leur dire : » Imbécilles » Législateurs, qu'avez-vous fait pour ces mêmes peuples? Vous les » avez séduits, vous les avez trompés, et voilà à quoi se réduisent » vos opérations, vos innombrables décrets; vous avez détruit l'ordre » social, renversé les loix divines et humaines, abreuvé la terre du » sang de vos *égaux*, et cimenté votre *constitution* de boue par » une infinité d'horreurs et de sacrilèges; et vous respirez encore! » despotes avilis, tyrans sanguinaires et bourreaux de vos semblables; » combien de fois n'avez-vous pas désiré, ainsi que cet Empereur » dont il est parlé dans les fastes de Rome; combien de fois, encore » un coup, n'avez-vous pas désiré, pouvoir réunir sur les épaules d'un » seul, toutes les têtes du royaume, pour faire sauter, du même coup » de hache, celles de plusieurs millions d'hommes. Quel triomphe » pour vous, de voir alors cette multiplicité de guillotines, ou cette » guillotine même portant autant de tranchans qu'il se trouve de » victimes, devenir un instrument inutile et digne de la réforme » : mais tirons le rideau sur ces peintures affreuses et révoltantes.

(10) *Citoyens*, *frères et amis*, étoient les termes spécieux, dont se servoient ces anthropophages, pour d'autant mieux séduire et captiver les peuples, ensuite les poignarder avec plus de facilité.

A trois de la gent carmagnole
Un Anglais doit donner des loix ;
Mais l'effort contre deux fois trois,
Sous Mars même eût été frivole. (11)
Aux armes des Germains, etc.

* * *

Eh quoi ! nos guerriers en Alsace
Forcés par un cruel destin !
Quoi ! Brunswick faire volte-face !
Et Wurmser regagner le Rhin ! (*Bis*)
Ah ! c'est qu'une belle retraite
Obtint souvent plus de lauriers,
Que d'en battre deux cens milliers,
Alors qu'on risque une défaite.
Aux armes des Germains, etc.

* * *

Hommage à l'Aristocratie,
Oui, le triomphe fut pour nous,
Quand le glaive de l'Anarchie
Dans un monstre nous vengea tous. (*Bis*)
Égalité gît dans la tombe ; (12)
Plus d'exécrable Égalité,
Et bientôt plus de Liberté,
Alors qu'*Égalité* succombe.
Démocrates outrés, craignez, tremblez pour vous,
Tremblez, tremblez,
Quand vos tyrans expirent sous vos coups.
Tremblez, *(oui ça va)* tremblez, *(oui ça va)*
Quand vos tyrans expirent sous vos coups.

---

(11) On sait qu'à Dunkerque les *ça ira* étoient au moins six contre un, qu'en outre l'attaque ayant eu lieu sur mer et sur terre, il n'étoit pas possible que les Anglais résistassent.

(12) Philippe, duc d'Orléans, après le décret rendu sur la prestation du serment de la *liberté* et de l'*Égalité*, prit ce dernier nom, en vue de se captiver de plus en plus l'amour et la confiance des Parisiens, auxquels, avant la révolution, il étoit en horreur; à cette époque, *Égalité* devint l'un de leurs Représentans le plus idolâtré ;

* * *

L'Auteur à ses Concitoyens.

Mais non, que l'aimable concorde,
Désarmant nos plus fiers rivaux,
Enchaîne l'affreuse discorde
Au sein des antres infernaux. (*Bis*)
Liégeois, au pouvoir de ses charmes,
Rendons heureux un Prince humain,
Notre bonheur fera le sien ; (13)
Son cœur le veut, rendons les armes.
Liégeois, plus de débats, réunissons-nous tous,
Sous LUI, sous LUI,
De nos tyrans nous braverons les coups,
Sous LUI (*ça ira*) sous LUI (*ça ira*),
De nos tyrans nous braverons les coups.

FIN.

Égalité étoit l'homme du jour, on ne respiroit plus que pour *Égalité;* aussi le ci-devant Duc ne s'épargna-t-il en rien, pour leur manifester, avec un patriotisme à toute épreuve, sa haine la plus implacable contre le Roi, la Reine et la Famille Royale ; comme il couchoit en joue le trône des Bourbons, ou tout au moins la dictature de ce vaste Empire, il n'avoit rien omis, rien négligé pour se faire des prosélytes (et en avoit en assez grand nombre dans le club des Jacobins.) Il n'avoit laissé échapper aucun des moyens que lui suggéroit sa rage, pour concentrer sur la Famille Royale l'exécration et le mépris des Français ; il n'y avoit ni ménétrier, ni chansonnier, ni journaliste, ni colporteur dans Paris, qui ne fussent aux gages d'*Egalité;* on ne voyoit sur les places publiques, dans chaque quartier de la ville, aux Champs Elysées, aux Thuileries même, que des vendeurs de chansons et de brochures pleines des calomnies les plus noires ; que des baladins montés sur des tréteaux, faisant entre eux les dialogismes les plus exécrables contre le Monarque et son infortunée épouse ; tous frappoient au même but, et tous à l'envi et comme à l'unisson, outrageoient, calomnioient et couvroient du ridicule le plus avilissant un Roi si digne de l'amour et de la vénération de ses peuples, une Reine si sensible et si compatissante aux malheurs d'autrui.

C'étoit à la rupture du mariage qui devoit avoir lieu entre Madame Royale et *Egalité* fils, et dont toutes ces vexations furent une suite, qu'on attribuoit une conduite aussi indigne de la part d'*Egalité* père, qui, après avoir accumulé tous les maux sur la tête de son épouse, la plus vertueuse des Princesses, a fini par fondre 12 à 15 millions de revenu annuel ; de manière que sans la *guillotine*, Monsieur le Duc seroit mort de misère, où? c'est ce qu'on ne sauroit deviner.

(13) Il n'est personne, après avoir lu impartialement cette dernière

strophe, qui ne conviendra que la flatterie n'y a aucune part, et que la manière d'agir du Prince aujourd'hui régnant, ne doive, en lui attachant l'amour de son peuple, lui assurer tous les cœurs et tous les suffrages.

Parmi ces Estampes, (*voy. p.* 13) toutes plus révoltantes les unes que les autres, et dont plusieurs gravées à la suite de l'émigration des Princes, de Mesdames Tantes, des Condé, des Bourbon, des Broglie, des Bouillé, des Mirabeau etc., on en distinguoit une quantité, dont le ridicule choquant s'étendoit sur tous les Souverains en général. On y voyoit, sous la figure extravagante d'un immonde cochon, le meilleur, le plus vertueux des Rois, l'infortuné Louis XVI; et si l'on en excepte la tête, qui étoit exactement la sienne, il en avoit tous les attributs; on y saisissoit du premier coup-d'œil ses traits majestueux indignement entés sur le tronc du plus vil des animaux. La Reine, sous la forme d'un tigre, en faisoit le pendant. On y voyoit Louis XVI, sous l'accoutrement d'un petit garçon en bourrelet, conduit à la lisière, la Reine le soutenoit, le promenoit, l'apprenoit à marcher; on y voyoit encore Louis XVI, ainsi que son auguste épouse, chacun dans un réverbère fermé, suspendu à une poulie; enfin l'on y voyoit le premier Potentat de l'Europe (ensuite de son retour de Varennes à Paris) marcher à quatre pieds dans l'égoût qui sert de décharge aux cuisines du château des Thuileries aboutissant à la Seine, et par où l'on a prétendu faussement que cet infortuné Monarque et sa famille s'étoient évadés.

L'Immortelle Catherine, cette femme au-dessus de son sexe, cette autre Marie-Thérèse, l'Héroïne de notre siècle, y étoit également en proie aux saillies, aux calembours, à la risée d'un peuple aussi insolent qu'insensé; l'on y voyoit cette Impératrice placée sur deux colonnes d'une certaine élévation, à la distance d'environ une coudée et demie, appuyant le pied droit sur l'une, et le pied gauche sur l'autre; elle y étoit représentée dans l'attitude d'un férailleur, portant un coup d'épée à son ennemi, le corps incliné, le bras tendu, le poignet haut, son sceptre et la main droite en avant, sa couronne sur la tête (cette pièce de gravure étoit intitulée : *L'Enjambée Impériale*) D'après l'idée de l'auteur, elle exprimoit l'effort que cette Princesse vouloit y mettre, pour franchir les distances qui séparent St.-Pétersbourg d'avec Paris, en vue de délivrer le Roi et la Reine, pour lors prisonniers aux Thuileries; c'étoit vers cette dernière ville, tracée sur la même feuille, qu'elle avoit les yeux tournés, et que son élan se dirigeoit: mais une montagne, dont la cime alloit se perdre dans les nues, étoit pour Elle un obstacle invincible; aussi le courroux étoit-il peint dans ses traits.

Au-dessous de ces colonnes, étoient rangés dans le costume Royal, la tête en l'air, le sage et magnanime Empereur Léopold II, les Rois d'Angleterre, de Prusse, d'Espagne, de Sardaigne, de Portugal, le Sultan et autres; chacun y disoit *son fin mot.*

Quoique le souverain Pontife fût de ce nombre, il se trouvoit encore dans un cadre séparé, ce grand, ce courageux Chef de l'Église Romaine y foudroyoit *ex Cathedrâ*, et sous les habits Pon-

tificaux, la Constitution Française; des boules de savon, qu'il souffloit en l'air, et qui disparoissoient à la vue, faisoient allusion aux anathêmes et aux foudres du Vatican. Toutes ces estampes, exposées au grand jour, s'enlevoient avec fureur, et se vendoient au poids de l'or.

Dans le fond néanmoins, toutes ces *bêtises* ne laissoient pas de préluder aux grands événemens qui en ont été la suite, qu'on ne présageoit que trop, et qui véritablement se sont réalisés,.... de préluder au plus énorme des forfaits, qui devoit se consommer, et qui effectivement eut lieu sur les Personnes Sacrées d'un Roi et d'une Reine si universellement chéris, si amérement pleurés et si justement regrettés, auxquels on n'avoit d'autre crime à reprocher, que celui d'avoir voulu épargner le sang de leurs sujets.

On pourroit ajouter à ces sublimes productions le nouveau Calendrier Français, *L'Écueil du bon sens*, *Les égaremens de la Raison;* en effet, quoi de plus extraordinaire, que de voir des hommes en évidence, des hommes appellés dans l'origine de la révolution à remplir les fonctions les plus augustes, les plus relevées, et dans leur qualité de Représentans d'une grande Nation, chargés de redresser de main commune avec le Souverain légitime, les abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement, de rectifier le Code pénal, d'ajouter ou de diminuer au civil, d'établir de nouvelles loix, et de cimenter enfin par elles le bonheur de la France, de les voir, contre toute croyance, devenir *astrologues*, et employer, à pure perte, leur tems à faire des Almanachs?.... Ah! c'est bien ici la *montagne* (celle de la Convention, bien entendu) *qui accouche*, et le *nascetur ridiculus mus*. Encore, si nos Legislateurs *astronomes* n'avoient fait que déclarer la guerre à nos chronologistes, à nos profonds Mathématiciens de l'ancien régime; s'ils n'avoient cherché qu'à supplanter les Nostra-Damus, les Matthieu-Laensberg, s'ils s'étoient bornés à faire un grimoire aussi bêtement imaginé que ridiculement fait, à le farcir d'un vil ramas de mots baroques, et peu convenables à un Calendrier; si d'après le dictum: *Sumus Philosophos*, *possumus ergo fabricare verbos*, ils s'étoient contentés de jetter de la poussière aux yeux des Peuples, par leurs *Quintidi*, *Décadi*, leurs *Sanculottides*, leur *Franciade*, leur *Brumaire*, leur *Frimaire*, leur *Fructidor*, *Messidor* et le reste, à la bonne heure, on auroit pu finir par les loger aux petites maisons; pour lors se désistant d'être à charge au sens commun, tout auroit été dit; mais composer un Calendrier adapté à leur singulière philosophie, mais fabriquer un Almanach conforme à leur indigne façon de penser et d'agir, mais y substituer aux jours de Dimanches et Fêtes les mots bas et avilissans de *tigres*, de *chevaux* et d'*ânes* (symboles de ce qu'ils sont) y substituer, dis-je, ceux de *bœufs*, de *vaches*, de *carottes*, de *raves* et de *choux;* mais en exclure généralement tout ce qui a rapport au culte et à la Religion, les noms de nos plus saints Personnages, consignés dans les Calendriers du bon vieux tems; mais y renverser l'ordre, mais y dresser des autels au *travail*, au *repos*, à *l'opi-*

nion, laquelle ci-devant décrétée *libre*, n'est plus aujourd'hui qu'un fantôme, puisque l'on passe au même instant de la prison à la guillotine ; ah ! c'est bien ce qui s'appelle pousser l'indignité et l'abomination à leur dernier période, et d'une manière d'autant plus criante, que le fanal de cette Religion une fois éteint, l'on verra bientôt les Peuples s'abandonner à tous les vices, à tous les excès, à tous les désordres, au torrent de toutes les passions.

Ont-ils seulement pensé, les lâches, les ingrats qu'ils sont ! ont-ils pensé à ménager, dans leur Almanach de nouvelle date, au moins à leurs *Saints* aussi de nouvelle fabrique, aux Mirabeau, aux Dampierre et autres personnages échappés à ma mémoire, et à qui ils ont, je ne sais pourquoi, retiré brusquement les honneurs du Panthéon ; ont-ils seulement pensé à leur ménager une petite représentation quelconque dans la région aérienne ; et, en conséquence des services rendus à la Nation, (après avoir congédié ou guillotiné quelques radoteurs d'entre les signes du zodiaque) à les y remplacer par certains de leurs membres *suspectés*, et dont la *canonisation* auroit déjà été, ou deviendroit à la suite des tems apocryphe ou jugée telle? Du tout, l'idée ne leur en est seulement pas venue ; au contraire, après leur décès, ils ont démérité de la Patrie, et cette même Patrie les a proscrits ; déjà l'urne est renversée, déjà leurs cendres ont volé au vent : et qui sait, ô douleur inexprimable ! qui sait si bientôt celles de nos plus grands philosophes, celles des Voltaire, des Jean-Jacques, des Lepelletier, des Marat, des Fabre des l'Hérault, des Raynal, ne subiront pas le même sort, ne seront pas exposées au même déshonneur? Mais je me trompe, l'abbé Raynal ayant eu, lors de la première Législature, assez de force, assez d'ascendant sur soi-même pour ne pas être d'accord avec les Représentans du peuple, pour oser les contrarier en certains cas, dès-lors, l'abbé Raynal est rentré dans la classe commune, dès-lors toute espérance d'être un jour mis au nombre de leurs immortels, a été évanouie pour lui, et dès-lors l'abbé Raynal a commencé à aller aussi figurer sous les arcades du palais de *l'Egalité*, entre les estampes dont il est parlé plus haut. C'est ainsi que disparoissent les grandeurs du siècle:

Sic transit Gloria mundi.

Paris en *sabots* en est une bien bonne preuve ; hélas ! qui auroit pu se l'imaginer? Paris la capitale, de l'univers, Paris où le luxe étoit parvenu à son comble, où l'on ne savoit comment s'accoutrer, se coiffer, se chausser, réduit à porter des *souliers de bois!* Vous, habitans de Paris en *sabots!* Vous, jadis si élégans, si délicats, si recherchés ! Quoi ! vos parfums, vos flacons, les nœuds de rubans à vos souliers ; quoi ! vos boucles de goût, vos bas mignons et autres parures de ce genre, n'auroient plus rien d'attrayant à vos yeux ! Il est vrai que tout cela quadreroit mal avec le *saule* et la *chaussure nationale*.... Pauvres citoyens, comme on vous berne ! que votre *Egalité* est bien peu digne de nos regrets ! Des *sabots!*.... Au reste

c'est le dernier effort, c'est le dernier coup qu'on porte à votre patriotisme ; il en falloit des preuves, et vos Représentans ont absolument voulu se convaincre de toute sa pureté, de toute son énergie ; les *sabots* en seront la pierre de touche : après tout, comment pourroit-il se faire que de zélés partisans de la *Liberté*, dont les vêtemens et les chemises avoient d'abord été en réquisition, et qui ont donné leurs vêtemens et leurs chemises, refusassent leurs souliers aux soldats de cette *Liberté chérie*.... La jolie musique dans les rues de Paris ! qu'elle sera bruyante au Palais de l'*Egalité!* Non, il n'est pas d'effort dont cette *sainte et divine Liberté* ne soit susceptible ; une fois qu'elle est assistée de la guillotine, l'argument est péremptoire. Parisiens, que vous serez jolis sous ce costume, l'*amour* dans ses sabots *ne verra plus de cruelles*. Encore un coup de collier, et bientôt je m'attends à vous voir (ainsi que les larrons à la croix) en uniforme de peau, de la tête aux pieds ; *ô Liberté, Liberté chérie!* ou plutôt fléau désastreux que l'enfer a vomi dans sa colère! Barbares! insensés que vous êtes! Quoi! vos Représentans, vos concitoyens, vos frères vous font violence! ils vous dépouillent en détail, et après vous avoir ainsi violentés, dépouillés, ils finissent par vous condamner ou à marcher contre les prétendus ennemis de la Patrie, ou bien à devenir, d'après votre refus, une victime assurée du couteau meurtrier de leur guillotine, et vous êtes *libres*?... Hélas! si l'Immortel Louis XVI, ce Roi si bon, si attentif à tous vos besoins, à tout ce qui pouvoit contribuer au bien-être de chacun de vous ; si Louis XVI encore un coup, avoit pu, dans les tems mêmes les plus difficiles, concevoir seulement l'idée d'autant d'exactions tyranniques, à quel point ne vous seriez-vous pas récriés, déchaînés contre lui? à quels excès, à quels emportemens ne vous seriez-vous pas livrés? que de blasphêmes! que d'injures n'eussiez-vous pas vomis contre sa Personne Sacrée! Non, vos cœurs, soulevés, ulcérés, ne lui en auroient jamais fait grace; vous eussiez crié à l'injustice, au despotisme, à la tyrannie;... et ceux mêmes à qui vous aviez confié vos intérêts les plus chers, vous trompent, vous écrasent, vous trahissent, et vous n'en dites mot. Ah! c'est que votre *Liberté* vous défend de vous plaindre, vous défend de murmurer, et à titre d'enfans de cette *Liberté*, vous pensez qu'il est plus prudent de pâtir en silence, que de se plaindre avec éclat; si c'est *être libre* que de n'avoir pas la *Liberté* de soupirer à l'aise, je vous avoue que pareille *Liberté*, à moins de la rapporter à l'une des huit béatitudes, n'entrera jamais dans les désirs d'un homme censé, d'un homme à qui il reste des sentimens, de la religion et de l'honneur...... Ce qu'il y a de plus extraordinaire, ce qu'il y a de plus plaisant dans le fait, c'est que ceux-là mêmes qui rangent si *librement* les têtes de leurs collègues sous le *tranchant de la guillotine*, ne peuvent que s'attendre à y passer à leur tour. On se rappellera, à cette occasion, qu'en un même jour, 21 Membres de la Convention ont été mis à mort aux acclamations du PEUPLE SOUVERAIN de Paris, et que ces scènes amusantes se réitèrent de tems à autre afin de réveiller son apathie.

PORTRAIT CARACTÉRISTIQUE

De l'infortuné Roi LOUIS XVI, avec des Observations et certaines Particularités sur sa vie privée.

Nommer Louis XVI, c'est en faire en deux mots l'éloge le plus étendu; il faut avoir connu, avoir vu de près cet excellent Prince, pour pouvoir apprécier sa bonté, sa clémence, et sur-tout son attachement et son amour envers ses peuples. Son caractère étoit de ces caractères heureux, unis et des plus rares dans un Souverain; toujours égal, et jamais en contradiction avec son cœur, ce bon, ce vertueux Roi (du propre aveu de ses ennemis) ne vouloit, ne désiroit que le bien; toujours il chercha l'occasion et les moyens de le faire; on peut même dire avec vérité, que son règne fut à cet égard une lutte continuelle, puisque ses efforts les plus vigoureux ayant presque toujours rencontré des écueils, rarement Louis XVI vint à bout de l'opérer.

Ses meilleures intentions étoient constamment contrariées; on y opposoit des entraves, des inconvéniens, des digues insurmontables; enfin il imagina qu'il n'y avoit de possibilité de franchir tant d'obstacles qu'en convoquant les États-Généraux, qui comme on sait, ne firent qu'embrouiller les affaires au lieu d'y apporter remède; dans l'entretems, il n'étoit pas de propos injurieux qu'on ne tînt sur le compte du Roi; on lui imputoit tous les crimes; les maux qui menaçoient l'Empire en étoient une suite, il étoit l'auteur de tout.

Nos philosophes du siècle exerçoient chaque jour leurs

plumes envenimées, et peignoient Louis XVI, aux yeux des Parisiens, comme un Roi sans sentiment, sans jugement, sans caractère; ils le faisoient passer pour un homme dur, méchant, acariâtre, incapable et indigne de régner, en un mot comme un dissipateur, auquel on devoit attribuer les dilapidations des finances du royaume.

Louis XVI dissipateur! grand Dieu! Lui le plus économe des Rois, lui qui pour Sa Personne Royale ne faisoit pas la moindre dépense, pas même celle qu'un particulier opulent fait chez soi et pour soi; car, sans parler de ces dépenses toujours inséparables du trône et des grandeurs humaines, à quoi se réduisoient celles de Louis XVI? hélas! aux dépenses attachées à ses plaisirs innocens, à ses parties de chasse; elles se réduisoient à l'achat, à l'entretien de ses chiens, de ses chevaux, de ses piqueurs, et de ce qui y a rapport; la chasse étoit son seul et unique amusement, et c'étoit à Rambouillet, pour l'ordinaire, que trois jours de la semaine, il alloit oublier ses peines et ses inquiétudes, qu'il alloit confier aux habitans des forêts, aux bêtes fauves de toute espèce, ses chagrins rongeurs, et entre autres ceux que lui donnoit le délabrement des finances, sur lequel néanmoins il n'avoit pas le moindre reproche à se faire.

Avoit-il forcé le cerf, le daim, le chevreuil; avoit-il tué le loup, ou couché par terre un énorme sanglier, Louis XVI, sur la brune, rentroit dans ses appartemens; la gaieté et la joie étoient peintes sur son visage; c'étoit un autre Tom-Jones entouré de ses amis, qui partageoient sa satisfaction et sa *victoire;* il triomphoit au récit des ruses, des tours et détours de l'animal ou culbuté ou forcé, tout (depuis le lancé jusqu'à la curée) y passoit en revue, et tout devenoit conséquent, intéressant pour Lui; le pied de l'animal étoit offert de sa main à une épouse

chérie, qui prenoit le plus vif intérêt à ses plaisirs et à son bonheur; c'étoit à qui de ses enfans arriveroit le premier, soit pour se jetter dans ses bras, soit pour manier et caresser ce même pied encore teint du sang de la bête; c'est là, c'est au sein de sa famille, qu'il oublioit les fatigues du jour, que ce Roi chrétien avoit eu soin de sanctifier auparavant, en assistant à la Messe; dans cet intervalle, l'étranger remplissoit ses grands et ses petits appartemens, et le premier objet qui frappoit sa vue, étoient les bois, ce même pied du cerf, ou celui de tout autre animal quelconque.

Un jour que Louis XVI chassoit, séparé des siens, il voit s'approcher un jeune-homme à demi-nud (le Roi venoit de mettre pied à terre) Monsieur, lui dit-il, veuillez me donner l'aumône, mon père, vieillard impotent, est à l'extrême, peut-être au moment que j'implore vos bontés, a-t-il succombé sous le poids des années et de la misère; au nom de Dieu, Monsieur, faites-moi la charité. A ce discours, le Roi s'émeut, il l'interroge, il apprend que le moribond est père d'une famille nombreuse, que son épouse et ses enfans également malades vont mourir d'inanition; conduis-moi à ton habitation, dit Louis XVI, je veux voir si tu dis la vérité; les taillis, les buissons n'ont rien de rebutant pour lui, il arrive, que voit-il? une chaumière ouverte à tous les vents, une famille éplorée, un vieillard qui se meurt, des enfans sur le point d'expirer, et étendus sur la dure, une mère au désespoir et poussant de profonds sanglots.

Quel spectacle attendrissant pour un Roi si facile à s'attendrir? son cœur en est pénétré, ses larmes coulent, ses soupirs se font entendre, ils se confondent avec les larmes et les soupirs de tant de victimes de la pauvreté,

i leur donne sa bourse, et sa bourse n'est à ses yeux qu'un léger soulagement apporté à la vertu expirante ; il remarque la chaumière, et bientôt cette famille affligée, (grace aux bienfaits réitérés du Roi) est arrachée d'entre les bras de la mort, est rappellée à la vie.

Vers le même tems, (c'étoit à l'époque où l'on parloit déjà de la prochaine Assemblée des Etats-Généraux) le Roi, selon sa coutume se rendit le jeudi-saint à sa paroisse de Versailles, pour y satisfaire aux devoirs que lui prescrivoit sa Religion dans la quinzaine de Pâques ; au sortir de l'Église, il s'arrête : *M. le Curé*, dit-il au Pasteur qui l'accompagnoit, et en tirant de sa poche deux rouleaux de cinquante louis, *voilà ce qui me reste, faites-en, je vous prie, la distribution à vos pauvres, et priez Dieu pour moi et ma famille :* et le Roi de soupirer, de verser des larmes ! le bon Curé d'y mêler les siennes ! et les deux personnages se séparer dans les sentimens réciproques d'un attendrissement sympatique, effet du pressentiment qui s'élevoit au fond de leur ame, et avant-coureur trop marqué des tristes revers qui, en menaçant l'Empire Français, sembloient déjà les menacer eux-mêmes !

En effet, certains événemens s'étoient déjà développés, de plus grands s'annonçoient dans le lointain ; déjà Paris étoit en fermentation, et déjà un rassemblement de la force armée occupoit les plaines de Versailles ; la crainte d'un coup de main de la part des Parisiens contre la Personne sacrée du Roi et de la Famille Royale, avoit nécessité ces mesures de précaution ; nos guerriers prêts à marcher au premier signal, en attendoient l'ordre avec la plus vive impatience ; chaque jour on voyoit le danger s'accroître, et chaque jour on en donnoit infructueusement connoissance au Roi ; on avoit beau lui représenter » qu'une étincelle » avoit souvent occasionné un grand incendie, que celle-ci

» étoit de cette nature, qu'il n'y avoit plus à balancer, » qu'il falloit marcher sur Paris, enfin qu'il n'avoit qu'à se » montrer, pour étouffer dans sa naissance le germe d'une « rébellion sur le point d'éclater, et qu'à l'instant cette « ville rebelle rentreroit dans l'ordre ».

Le Roi trop confiant, hélas! ne cessoit d'opposer à ces pressantes sollicitations l'amour et l'attachement de ses peuples (on aime par fois à se faire illusion) et il persista à s'opposer à ce qu'on en vînt à ces dures extrémités; le sang de ses sujets étoit trop cher à ses yeux, leur vie trop précieuse à son cœur, et cette victoire auroit trop coûté à son amour; il veut épargner le sang et la vie de ses sujets, on demeure dans l'inaction. Dans l'intervalle les choses prennent une tournure alarmante, une consistance à inspirer la terreur, le Roi n'en est pas plus sur ses gardes; aussi peu de tems après, ces mêmes peuples en qui il avoit mis toute sa confiance, auxquels il avoit tant de fois accordé sa bienveillance et son affection royale, après lui avoir voué la haine la plus implacable, une haine dont ni les humiliations, ni les outrages, ni les tourmens qu'ils lui ont fait endurer, ni tout son sang versé, n'ont encore pu jusqu'ici assouvir ou diminuer la rage, ces mêmes peuples ont fini par prononcer l'arrêt de sa mort. Peuples dénaturés! peuples ingrats et barbares! voilà donc votre ouvrage! Quoi! votre idole devenue votre victime, un père tendre égorgé par ses enfans! le meilleur des Rois traité comme le plus scélérat des hommes. Quoi! après avoir tant de fois expérimenté la bonté et la tendresse de son cœur, après avoir été témoins de tant de traits de sagesse, vous n'avez pas eu honte de le faire passer pour un *Roi dur et méchant, pour un Roi sans sentiment, sans jugement, sans caractère, indigne et incapable de gouverner.* Ah! c'est bien ici que dans le courroux de l'indignation, je vous renvoie avec vos insensés philosophes

au testament de Louis XVI, que je vous renvoie, tous autant que vous êtes, à la fermeté que ce héros chrétien déploya sur l'échafaud, à l'instant où il alloit être immolé à leur fureur, lorsqu'il pardonna à ses ennemis les plus acharnés. C'est à la lecture de cette pièce rare et inappréciable, c'est aux derniers momens de la vie de Louis XVI que ces êtres féroces et sanguinaires seront confondus, humiliés, terrassés!

Eh! parmi cette fourmilière d'hommes extravagans, s'en trouveroit-il un seul qui dans des positions aussi effrayantes auroit ce même courage, cette même fermeté, et dont la plume oseroit, en pareil cas, se flatter de transmettre à ses neveux, avec autant de précision ses dernières volontés?

Cet homme n'étoit pas fait pour régner! imbécilles que vous êtes! votre administration économique ne s'étend pas au-delà d'une petite maison chétivement montée, d'une famille peu nombreuse, de trois ou quatre domestiques, d'autant de fermiers plus ou moins difficiles; d'un seul coup-d'œil vous avez tout parcouru, tout vu, tout prévu, et, en dépit de vos soins, on a trompé votre vigilance, déjoué vos précautions; votre maison va sens dessus dessous, vous ne savez vous faire obéir, vous faire écouter, respecter, on vous abuse, on vous joue, on vous mène par le nez, on vous...... Argus aveuglés, idiots que vous êtes! c'est en vain que vos yeux, ainsi que ceux du linx, avoient percé la muraille, le coup qu'on méditoit a été porté, et vous en êtes devenus les sottes victimes; néanmoins ces mêmes yeux, lorsqu'il sagit de censurer, de contrôler les autres, restent constamment ouverts sur leur conduite, vous avez tout éclairé, et vous n'y voyez pas sur ce qui vous touche.... la lumière même échappe à la subtilité de vos regards.

Depuis long-tems vous vous étiez martellé le cerveau pour écrire en faveur des peuples, pour apporter parmi

eux cette lumière qui devoit éclairer toutes les Nations, qui devoit les rappeller au bonheur du siècle d'or; *la Liberté, l'Égalité*, étoient les bases inébranlables sur lesquelles il devoit s'asseoir et établir son règne; pour arriver à ce grand but, on avoit choisi, comme la plus susceptible d'impression, cette malheureuse France, aujourd'hui tyrannisée de toutes les manières; c'est sur son gouvernement que vous aviez appellé, fixé les regards de l'univers, c'est sur son administration que vous aviez provoqué le mépris de toutes les Nations : et moi, j'en appelle au tribunal de l'univers, à celui de toutes les Nations, et je leur demande si les Autorités Représentatives d'aujourd'hui valent mieux que l'ancien régime? si la France en est devenue plus heureuse, plus tranquille et plus riche que sous le gouvernement de son Souverain légitime?

Ah! si vous étiez assez justes pour convenir avec moi que les Souverains quelqu'heureux qu'ils puissent être, le sont infiniment moins que le dernier de leurs sujets, comme vous vous donneriez de garde de les juger avec autant de rigueur, de les condamner avec autant de précipitation! n'est-il pas vrai qu'un Souverain, étant en évidence, exposé au grand jour, a tous les yeux attachés sur sa Personne, que ses peuples intéressés à l'étudier, à l'examiner, épiant (le microscope à la main) jusqu'aux moindres de ses démarches, ne lui fait pas grace de la moindre des choses? Une faute involontaire, un rien, sont autant de fautes au premier chef, autant de crimes qu'on ne Lui pardonne jamais.

Un Ministre s'est-il trompé? des agens subalternes surchargent-ils, pressurent-ils ces mêmes peuples? Hélas! leur courroux s'exhale, ils crient à l'injustice, à la tyrannie; c'est le Roi qu'ils accusent, qu'ils jugent, qu'ils condamnent, et néanmoins ce Roi si bon, si juste et si incliné à faire le bien, dans la croyance où il étoit (d'après les as-

surances

surances que des traîtres intéressés à surprendre sa Religion, et à l'entretenir dans son erreur lui avoient données) que tout étoit au mieux, que ses peuples ne furent jamais aussi heureux, aussi contens; son ame, au comble de la félicité, en savoure à loisir les douceurs et les charmes, tandis, hélas! que gémissant sous le fardeau des taxes et des impositions, ces malheureux peuples vomissent contre leur Souverain mille blasphêmes et mille imprécations.

Qu'il soit plus circonspect, dira-t-on, sur le choix de ses Ministres, de ses Agens; ah! c'est bien là le comble du déraisonnement..... Dans le principe, la Nation *glorieusement* régnante avoit choisi ses Représentans; c'est elle qui les avoit désignés, qui les avoit chargés de son mandat, en ont-ils été plus dignes de son approbation dans la gestion qu'elle leur avoit confiée? N'ont-ils pas, au contraire, indisposé contre eux cette même Nation, en outre-passant dans tous les cas les limites de leur pouvoir? En la déshonorant, en l'avilissant aux yeux de l'univers? Et l'on voudroit qu'un Roi fût lui seul plus clairvoyant sur le choix de ses Chargés-d'affaires, qu'une Nation toute entière rassemblée à dessein, et qui a tout le tems de se concerter sur un objet de cette importance.

Oui, quand on aura jetté un regard attentif sur ce qu'on nomme la Cour, et qu'on y aura remarqué le rôle que chaque individu y joue en son particulier, comment on s'y comporte, on s'y contrefait, on s'y métamorphose; quand on se sera convaincu que les hommes, sous les apparences les plus séduisantes, y cachent le plus souvent, dans le fond de leur ame, tout ce que l'imposture, la perfidie et l'injustice ont de plus noir; que c'est toutefois parmi ces êtres menteurs, ces êtres travestis, qu'un Roi est dans l'obligation de se choisir ses hommes de confiance; comme on reviendra de ce préjugé! comme on s'abstiendra de

condamner aussi rigoureusement, aussi précipitamment les Souverains! comment au contraire on s'empressera à les défendre, à les disculper, à les plaindre! Et parmi ceux mêmes qui sont au timon des affaires, retrouve-t-on aisément des Sully, des Colbert, des Vergennes?... Les Kaunits, les Cobenzel, les Metternich, y sont-ils plus communs? En un mot, les Pitt s'y reproduisent-ils à volonté? Pitt sur-tout, dont la mémoire à jamais respectable, et toujours chère aux Nations comme aux Souverains, passera (en dépit du décret d'*infamie* rendu à la Convention contre sa personne) jusqu'à la postérité la plus reculée; et qui, en excitant notre admiration, notre amour et notre plus vive reconnoissance, nous le fera éternellement regarder comme le sauveur de l'Europe, le protecteur de la Religion, et le véritable défenseur des vrais droits de l'homme.

» *Ventre-sain-gri!* heureux, disoit Henri IV, heureux « le gentilhomme qui, ayant dix mille livres à dépenser, les « mange à sa terre, et ne me connoît pas »! Henri IV parloit d'après l'expérience, et il parloit juste; d'accord sur ce point avec Horace, lorsqu'il dit: *Beatus ille qui procul negotiis, etc.*, il faisoit en raccourci l'éloge de la vie privée, de la vie champêtre, laquelle (d'après le sentiment d'une infinité d'autres) est la seule qui puisse et qui doive irriter les desirs d'un vrai philosophe, d'un philosophe chrétien aimant son Dieu, son Roi et sa Patrie; d'un philosophe qui, éloigné du systême fanatique à la mode, fait consister son plus grand bien à contribuer à celui de tout ce qui l'environne, en se rendant utile à ses semblables, en donnant des avis censés et conciliatoires aux bonnes gens de campagne, ses sujets, ses vassaux, qui, dans des cas extraordinaires et critiques, ont recours à ses lumières; qui, occupé du soin de sa petite famille, et loin du tumulte des villes, emploie, de concert avec une épouse qu'il chérit, et dont il est aimé, son tems le plus précieux

à instruire, à éduquer, à former ses enfans! les sentimens de vertu, de Religion, de morale chrétienne, sont ceux qu'il leur prêche, ceux auxquels il les exhorte, il les encourage, par les différens moyens dont leur caractère est plus ou moins susceptible; son domestique peu nombreux, mais bien choisi, y a aussi quelque part! c'est là que jouissant de soi-même, et maîtrisant tous les cœurs et toutes les volontés, il ne voit que les personnes qu'il aime à voir; c'est là qu'à l'abri de toute contrainte, ennemi de tout ce qui a rapport à la fourberie, à la politique, il évite ces gens à double face, qui sous le masque imposteur d'un attachement inviolable, ne cherchent qu'à tromper, qu'à nuire, et peut-être (ce qui n'arrive que trop fréquemment dans le siècle où nous vivons) qu'à ruiner, qu'à perdre de réputation les personnes mêmes qui leur font le plus de bien; c'est là enfin que, retiré de toute société bruyante, il évite ces êtres minutieux et importuns, ces fâcheux à cervelles creuses et systématiques, et sur-tout ces gens à grands projets, qui, après avoir beaucoup jasé, n'ont rien dit, pour ne s'attacher qu'à quelques amis d'ancienne date et d'une probité reconnue, dont la façon de penser et d'agir se rapproche le plus de la sienne, et avec qui il puisse se récréer, se dilater! c'est là qu'il cultive, qu'il plante, qu'il arrose; aussi sa terre, ci-devant négligée, après quelques années de culture et de soins, n'est plus à reconnoître. Toute étonnée d'être ce qu'elle n'étoit guères auparavant, c'est-à-dire, enjolivée, bonifiée, augmentée, cette même terre excite la curiosité du cultivateur et l'admiration des gens de goût; le local en est superbe, la situation charmante, le séjour délicieux, la nature en avoit fait les frais, l'art n'est venu à son secours que pour y donner un léger coup de main! c'est là qu'il se rit des grandeurs humaines, que loin de porter envie aux Potentats de la terre, à

leurs repas somptueux, à leurs palais magnifiques, à leurs lambris dorés, où souvent l'ennui les assiège et les dévore, il ne voit rien de comparable à sa propriété, à son habitation, à la frugalité de sa table, qui prévaut aux plus superbes festins, rien qui puisse être ajouté à ses desirs, parce qu'ils sont bornés! c'est là que tout en jouissant de la vie, sans appréhender la mort, il attend avec tranquillité l'instant qui doit le rapprocher de son Dieu et couronner ses vertus!.. c'est là peut-être que le bon Roi Henri IV (*) auroit désiré passer une bonne partie de la sienne, sur-tout les dernières années de son régne, et à bien plus forte raison le malheureux Louis XVI, de même que son infortunée épouse, qui de son vivant avoit montré pour ce genre de vie le goût le plus décidé; ce fut pour cet objet, que dans son parc du petit Trianon à Versailles, la Reine avoit fait infiniment de dépenses pour que la nature y eût le dessus; aussi rien n'étoit aussi beau, aussi intéressant à la vue; on y voyoit des rochers, des ponts, des cascades, des ruines, des précipices, des grottes et des ruisseaux, qui, tout en serpentant, en roulant leurs eaux limpides à travers des gazons superbes, faisoient entendre un doux

---

(*) Henri IV fut sans contredit l'un des meilleurs, des plus humains et des plus vaillans Princes qui eussent jamais regné en France; aussi les Parisiens lui portoient-ils, même après sa mort, une vénération sans borne; cela n'empêcha pas que sa statue équestre, placée sur le Pont-Neuf, ainsi que toutes celles qui figuroient sur la Place-Royale, sur celles des Victoires, de Vendôme et de Louis XV, ne fût, malgré les réclamations de presque tout Paris, renversée et mise en pièces.

L'alliage de ce bronze royal étoit si dur et si compact que, pour venir à bout de le briser, on fut dans l'obligation d'allumer dans le creu des flancs immenses des chevaux qui portoient Henri IV et Louis XIV, un brasier énorme, à l'aide duquel la matière étant insensiblement amollie, l'opération devint moins pénible, et ce ne fut encore qu'à grands coups de masse de fer, et à la longue, qu'on y parvint. Cette statue ainsi réduite en morceaux, devoit être convertie en différentes pièces d'artillerie, ce qui arriva effectivement; de manière que le bon Henri IV, lui, qui n'avoit fait que du bien pendant sa vie, se trouve malheureusement forcé, sous le régne de la *Liberté* et de l'*Égalité*, à ne faire que du mal après sa mort.

murmure; on y voyoit sur-tout un joli hameau consistant en une quantité de chaumières, toutes à une certaine distance les unes des autres; l'habitation du Seigneur du lieu, plus élevée que celles-ci, s'annonçoit avec plus d'étalage; la laiterie avoit de quoi surprendre et piquer la curiosité des gens de goût, tous les ustensiles ayant rapport à cette partie essentielle, étoient de la plus fine faïence de la manufacture de Sêves, située entre Paris et Versailles; c'est là que la Reine, pour se soustraire aux bruits, aux tumultes de la Cour, alloit presque tous les jours respirer, jouir et s'entretenir avec elle-même; et c'est là que de tems en tems, elle faisoit une retraite. Louis XVI s'y rendoit alors avec la plus grande assiduité, et toujours au sortir du Trianon on remarquoit (d'après le contentement et la joie qui se peignoient sur son visage) que son cœur étoit à l'aise. Ce qui venant à l'appui de ce que nous avons dit plus haut, prouve évidemment que les grands du siècle aiment par fois à se rapprocher de la nature, à s'isoler de tems à autre, soit afin de se livrer plus particuliérement à des réflexions morales et sérieuses, soit afin de se débarrasser, pendant quelque tems, d'une foule importune qui les obsède tous les jours de leur vie; soit enfin dans le dessein de converser plus librement seul à seul avec eux-mêmes, sur-tout dans des momens où il s'agit de prendre un parti décisif, une résolution vigoureuse relativement à certaines affaires d'une importance majeure, et où le tumulte ne pourroit que leur devenir insupportable.

Aussi n'ai-je pas de peine à me persuader que, parmi nos Souverains aujourd'hui existans, il en est plusieurs qui, dans le fond de leur ame, préféreroient le bonheur et la tranquillité du cultivateur de l'Asie, aux occupations graves dont ils sont assiégés dans ces conjonctures critiques et inquiétantes.

DISSERTATION FINALE

Sur les Motifs ultérieurs qui constatent la nécessité de la Coalition générale de toutes les Puissances et Nations de l'Europe, ayant rapport à la quinzième Strophe de l'HYMNE ANTI-MARSEILLAIS, où il est dit :

Puisse l'Europe réunie
S'armer contre tant d'attentats! etc.

Dans laquelle, après avoir fait mention de l'origine de la révolution du Pays de Liege, de sa prétendue réunion avec la France, de ce qui y a donné lieu, de la bonté de son territoire, des avantages, prérogatives et aisances dont on y jouit, enfin de la façon d'y vivre, il est prouvé que c'est à tort que ce Pays auroit donné dans le systême révolutionnaire actuel.

IL est de notoriété publique qu'après avoir décrété l'anéantissement de toutes les Monarchies et Souverainetés quelconques, la Convention, ou plutôt ce vil ramas d'hommes monstrueux, avoit ci-devant fait la motion plus monstrueuse encore (motion qu'Elle vient de réitérer) de provoquer par des récompenses proportionnées à leurs criminels et abominables projets, les plus scélérats et les plus déterminés d'entre leurs Cannibales, pour aller, sous le manteau de la *Liberté* et à l'exemple des Mutius Scevola, massacrer les Potentats les plus vertueux, et tous les Princes de l'Europe; ils devoient, sous les formes les plus convenables à leurs desseins, et par

les moyens les plus expéditifs et les plus propres à consommer leurs plus noirs forfaits, s'insinuer, , se glisser adroitement dans leurs Palais et Châteaux respectifs, armés de poignards ou de stilets, ensuite les expédier chacun à sa manière. L'infortuné Gustave, Roi de Suède, ce Héros si digne de nos regrets, en fut une première victime; le généreux et bienfaisant Léopold qui le suivit de près, une seconde; celui-ci périt par le poison, celui-là fut assassiné par la main de l'ingrat et régicide Ankarlström, à qui ce bon Prince avoit quelque tems auparavant fait grace de la vie; ce monstre avoit été condamné à mort à la suite d'une conspiration à laquelle il avoit eu part: l'un et l'autre furent immolés à la fureur du Jacobinisme.

C'est de gré à gré, c'est insensiblement qu'on préparoit, qu'on façonnoit l'esprit des Parisiens à ces crimes de Lèze-Majesté et autres attentats plus ou moins graves, par les Affiches et Adresses les plus révoltantes au PEUPLE SOUVERAIN, affiches et adresses qui se placardoient tous les matins au Palais-Royal; chacune des colonnes de cet indigne repaire de la canaille en étoit tapissée, et chacune de ces mêmes colonnes n'offroit aux yeux d'un public aveugle, que des milliers d'atrocités semblables; ces affiches, ces adresses toutes plus incendiaires les unes que les autres, étoient surveillées par nos féroces champions de Marseille, et autres personnages de cette trempe, stipendiés et vendus aux Carnivores limiers de police de ce tems-là, au roi *Péthion* (c'est ainsi qu'on le titroit alors) aux Orléans, aux Manuel, aux Roberspierre, etc. etc. Et malheur à ceux auxquels il eût pris fantaisie de ne pas en approuver le contenu, ou d'en arracher une seule. Un ancien juge au Châtelet, pour avoir en quelque sorte manifesté son opinion sur le contenu d'une entr'autres qui réfutoit certaines imputations faites à Louis XVI, alloit être haché,

si la garde qui se trouvoit à proximité ne fût promptement accourue à son secours. Quantité de placards de cette espèce avoient précédé la malheureuse catastrophe de la journée du 10 Août, et l'auteur avoit encore essuyé le chagrin dévorant d'entendre, à différentes reprises, une multitude de malveillans et d'hommes abrutis, après en avoir pris lecture, vomir en se retirant, mille imprécations contre le plus infortuné des Monarques, et se dire les uns aux autres : « il faut finir par nous défaire de cet homme ; « le foyer de la contre-révolution est au château des Thuile- « ries, et Paris ne sera tranquille qu'après l'avoir fait « expirer sur l'échafaud ». Le début des Marseillais y avoit été sanglant, leur séjour ne le fut pas moins ; chaque jour ils parcouroient, comme des forcenés, le sabre nud, les arcades du Palais-Royal, renversoient tout ce qui se trouvoit sur leur passage, et finissoient presque toujours par insulter à ceux dont la figure ne leur plaisoit pas. Aux Champs Elysées, nombre de personnes portant des cocardes de rubans, signe (disoient-ils) d'un rassemblement contre-révolutionnaire et prochain, furent assassinées par ces cruels Marseillais, et le lendemain il ne fallut rien moins qu'un décret de l'Assemblée Nationale pour les contenir ; ce décret portoit « que toute cocarde, soit de « laine, soit de rubans, pourvu qu'elle fût aux couleurs de « la Nation, seroit reconnue et autorisée. » Encore en dépit du décret rendu, ces enfans de la *Liberté* ne laissèrent-ils pas de recommencer le lendemain à arracher, sous les yeux de l'auteur, en pleine place publique, quantité de ces mêmes cocardes à des vieillards respectables qui furent culbutés et roulés dans la boue.

O tempora ! ô mores !

Après ces tableaux effrayans, qui ne sont tout au plus

qu'une légère esquisse de toutes les scènes d'horreur qui se sont passées à Paris en différens tems, et qui menacent aujourd'hui toutes les têtes, celles mêmes de nos souverains les plus éloignés, seroit-il possible qu'il s'en rencontrât UN SEUL parmi eux assez ennemi de SOI-MÊME et assez insouciant pour ne pas entrer dans la coalition des Puissances belligérantes? tandis qu'il s'agit d'anéantir, d'exterminer les agens d'un despotisme affreux, d'un pouvoir arbitraire et anarchique, agens qui ne cherchent qu'à les anéantir, qu'à les exterminer eux-mêmes?... Plus de tyran, plus de despote, disoient-ils il y a quelque tems, et chaque jour nous fournissoit de leur part une infinité d'actes du despotisme le plus inoui, de la tyrannie la plus complette; il n'est pas, jusqu'au *savetier du coin*, qui devenu maire de son village, procureur de sa commune, officier-municipal ou notable, ne s'érige en juge éclairé, en censeur habile, et ne prenne à tâche de contrôler les actions des autres, de juger, de décider péremptoirement tous les cas; qui, sous le prétexte spécieux de venger la cause républicaine, ne se donne la satisfaction de se venger soi-même adroitement d'une querelle ou d'un affront de vieille date, qui ne joue le petit despote en menaçant ses *égaux* d'arrestation, d'incarcération, de la guillotine, qui n'exige des formes, des bienséances, des étiquettes.... Mydas enragés! voilà donc le résultat de votre *Égalité*, de votre *Liberté chérie?* Et c'est là le sort que te préparoient les vils agens du pouvoir législatif, les Ronsin, les Cochelet? ô Liege! ô ma Patrie! Toi traitée, régie, administrée si indignement par eux.... Quoi! tes Temples démolis, tes Ministres persécutés, ton Dieu outragé! Toi en proie aux déprédations, aux dévastations, au brigandage, à toutes les injustices, à tous les excès! Oui le cœur se gonfle, et l'on frémit d'horreur au seul souvenir de tes dangers.... O Liege! ô ma Patrie! terre heu-

reuse et terre consacrée à la vraie liberté, à une liberté affranchie de toute licence! terre où tous les objets de première nécessité, les vivres, les denrées, les matières combustibles, et tout ce qui a rapport aux aisances, aux commodités de la vie, abondent et s'achètent à un prix médiocre! terre où l'honnête artisan trouve à s'occuper, où les Loix et la Religion sont également en vigueur, où la police elle-même ne peut impunément se méprendre sur l'arrestation d'un seul de tes citoyens, où elle ne peut, sans courir les risques d'être traduite au tribunal du Peuple, autrement dit des Vingt-Deux, ni l'inquiéter, ni le molester, ni le contraindre; prérogative inappréciable, dont jouissent le commerçant et autres, à qui une suite de malheurs auroit rendue impossible la liquidation de leurs dettes. *Maîtres et souverains dans leurs foyers*, aucune autorité n'a droit de les y troubler, de les y saisir, de les en arracher; terre enfin, où le rentier, le négociant de différentes classes, uniquement borné à sa correspondance, et uniquement occupé à la transcrire sur ses regîtres, se reposant du reste sur l'activité d'une épouse laborieuse et économe, n'a d'autre soin, d'autre inquiétude, à son lever, que de s'étudier où il passera plus ou moins agréablement son tems, dans quel café il se rendra le matin, quelle promenade il parcourra l'après-dînée, dans quel *estaminet*, dans quelle société il ira le soir. Lui arrive-t-il de revenir soit dans la journée soit sur la brune, c'est un hasard, une distraction, c'est une chose échappée à sa mémoire qu'il vient redemander; l'heure des repas est la seule à laquelle il soit à-peu-près assujetti; il rentre, tout est prêt, tout est bien, tout est dans l'ordre, dans le meilleur état possible, et voilà le Pays que le plus scélérat des hommes, un traître, un parjure, s'est efforcé de calomnier aux yeux de l'Europe, contre lequel il s'est déchaîné, révolté; le Pays qu'il a voulu

déchirer, détruire, vendre et livrer aux plus cruels ennemis de l'ordre, de l'humanité, de l'honneur, le Pays en un mot au sein duquel il avoit déjà appellé la force armée d'une certaine Puissance, en vue de s'en faire déclarer le Dictateur, le Despote *in partibus*, mais qui a bien su déjouer ses trames et ses projets perfides; un ambitieux! qui toutefois par son esprit actif, insinuant, transcendant, avoit eu l'avantage de se captiver la bienveillance et les bontés de l'un d'entre nos plus respectables Princes-Évêques, sous le nom de Charles-Nicolas-Alexandre des Comtes d'Oultremont, dont la piété peu commune et les vertus héréditaires dans cette famille, feront à jamais l'éloge.

Ce fut à cette époque, et d'abord à son avénement au Siége Principal et Épiscopal, que cet individu commença à jetter les premiers fondemens de sa fortune. A la suite des tems, élevé par différentes fois aux honneurs de la Magistrature, il est constant que ce ne fut qu'aux bienfaits de cet excellent Prince, et à ceux de son successeur, qu'il en fut redevable, ce qui auroit dû être pour lui un frein contre le dernier des crimes, je veux dire la plus noire ingratitude.

Mais que ne peuvent pas sur le cœur de l'homme le ressentiment, l'ambition, le désir de se venger? Le moment fatal, où son orgueil devoit être humilié, arrive, et si ce monstre devint la cheville-ouvrière de la révolution Liégeoise, c'étoit au feu Prince des Comtes de Hoensbroeck d'Oost, oncle du Prince-Evêque aujourd'hui régnant, qu'il étoit réservé de l'en punir. Dans l'entre-tems, le feu couvoit sous la cendre, les esprits se préparoient, s'échauffoient de plus en plus; le cas se présente, il tombe en faute, on le reprend avec sévérité, la disgrace s'ensuit, la bombe crève.... Un Magistrat citoyen!.... plus de mesure, plus de ménagement; le tocsin est prêt à sonner, on va

courir aux armes, on va crier à la *Liberté,* c'est à son Souverain qu'il rompt en visière, c'est lui qui l'a destitué, il deviendra sa victime; aussi la crédulité du bon peuple Liégeois céda-t-elle bientôt à ses raisonnemens perfides. Comme il étoit sans contredit le plus fin, le plus adroit, et absolument le plus intéressé d'entre les agens futurs de cette même révolution, bientôt il parvint à en faire goûter et adopter les plans dès long-tems crayonnés; dès long-tems toutes les mesures avoient été prises et concertées, dès long-tems cet implacable ennemi de sa patrie, s'étoit assuré de quelques-uns d'entre nos prétendus esprits forts, gens remuans, systématiques, intranquilles, et toujours portés au changement, gens que l'espoir de l'impunité détermine à tout entreprendre, à tout oser, à tout exécuter...... A ces traits, qui ne reconnaît les Melcion, les Bouchet, les Bosphore, les Lion, les Leruitte, les Fion et semblables fous à lier, gens sans Religion, sans conduite et sans déférence pour qui que ce soit?......

De ce tronc impur et cangréné, dérivoit d'abord avec ceux-ci et quelques autres dont j'épargne le nom, une douzaine de branches, toutes attaquées de la même maladie; ces branches se divisoient en quelques rameaux de plus, et ces rameaux en une certaine quantité de ramuscules insignifians, dont les pousses plus ou moins robustes, plus ou moins nombreuses, paroissoient et disparoissoient selon les circonstances, c'est-à-dire, selon que les vents souffloient plus ou moins favorablement.

Les premiers étoient de ces sujets qui, ayant quelque chose de plus que le sens commun, réunissoient tous les talens propres à séduire, à influencer, à en imposer; ceux de la seconde classe étoient pour la plupart de ces espèces de crânes qui, jamais en arrière lorsqu'il s'agit de prendre quelque parti violent, s'abandonnent à tous les

excès, sans trop en prévoir ni les inconvéniens ni les suites; ceux de la troisième étoient de ces gens qui, ayant tout à gagner et rien à perdre, ne cherchent qu'à pêcher dans l'eau trouble : quant au reste, c'étoient de ces innocentes victimes de la séduction, de ces Israélites *in quibus dolus non est*, auxquels, à force de sophisme, on étoit venu à bout de persuader que « gémissant de toute éternité sous « le joug oppressif du despotisme et de la tyrannie, il fal« loit enfin s'y soustraire et le secouer, que le tems de « récupérer leur autorité envahie étoit venu; qu'ils devoient « révendiquer leurs droits, leurs privilèges, et s'affranchir « pour toujours de toute taxe et imposition; qu'ils alloient « renaître sous le règne de la *Loi*, de la *Liberté* et de « l'*Égalité*; que bientôt ils se verroient au niveau des gens « riches ou aisés, par la répartition qui seroit faite au plus « juste de leurs immenses propriétés sur les leurs; qu'ils nom« meroient à la suite et leurs Magistrats et le Conseil; qu'ils « auroient le droit des armes, celui de chasser, de pêcher, de « recevoir, vendre et acheter sans qu'il leur en coûtât une « obole ». C'est ainsi qu'on subtilisoit, qu'on subjuguoit la crédulité du bon peuple Liégeois, et qu'on creusoit sous ses pas le précipice où l'on vouloit le conduire, comme si l'abolition absolue des taxes et impositions étoit possible, comme si la répartition des biens-fonds de la Noblesse et du Clergé n'auroit pas été une injustice contraire à toutes les Loix et divines et humaines.... Mais *le droit des armes?* mais celui de *chasser?* de *pêcher?*... Hélas! il fut un moment (en 1792) où la Nation Liégeoise faisoit trophée d'avoir récupéré le premier de ces droits, celui des armes; combien dura son enthousiasme? Au bout de six mois personne ne voulut plus monter sa garde; on se reposoit de ce soin sur un ouvrier, sur un voisin, sur un doméstique; et l'on crie *aux privilèges!*

Quant au droit de *chasse* et de *pêche*, que l'homme

cense ne regardera jamais que comme une jouissance destructive pour le menu peuple, quand la sagesse du Gouvernement crut devoir s'y opposer, elle n'eut sans doute en cela qu'un but bien louable et bien salutaire, puisqu'il est hors de doute que ces prétendus droits de *chasse* et de *pêche* sont autant de fléaux pour nos petites villes dépendantes, où ces mêmes droits et priviléges sont encore existans; ce sont des ouvriers, des maneuvres qui chassent ou qui pêchent du matin au soir, et qui, sur le déclin du jour, rentrent chez eux sans avoir rien vu, rien tué, ou rien pris; dans l'entre-tems leurs femmes et leurs enfans se meurent de faim, ne sont couverts que de haillons; et l'on crie *aux priviléges!*

Quant au droit d'élire leurs Magistrats et le Conseil, les Liégeois auroient sans contredit des raisons de réclamer, si, contre toute justice, on leur avoit totalement ravi un droit inséparable d'une République; mais ayant celui de se choisir l'un des deux Consuls avec une moitié de leurs Représentans, ainsi que le Souverain fait également de son côté, je ne vois pas sur quoi peuvent porter leurs plaintes et leurs réclamations. Mais anciennement, dira-t-on, le Peuple seul avoit le droit de nommer les autorités constituées, les Magistrats et le Conseil en entier : je ne me refuse pas à le croire, mais c'étoit dans des tems où les Peuples étoient plus soumis et moins sujets à se révolter, dans des tems où les complots et la cabale étoient moins à la mode, où l'on portoit aux Souverains le respect qui leur est dû. Pour convenir de cette vérité, il ne faut que se rappeller l'année dernière, époque où Liége étoit en pleine révolution; le Peuple Liégeois se donna ses Représentans, quel ressort ne fit-on pas jouer pour que les uns fussent nommés de préférence aux autres? que de brigues, que de sourdes menées, que d'intrigues n'en précédèrent pas la nomination et le choix? Mais supposons que le peuple nomme, à l'exclusion du Sou-

verain, tous ses Représentans quelconques, que résulteroit-il de cette nomination, sinon que tout étant en faveur du peuple, le Souverain finiroit par n'être plus rien du tout, auquel ce même peuple feroit la loi? D'où il s'ensuivroit nécessairement une anarchie des plus complettes, une anarchie semblable à celle de la *République une et indivisible*, sans qu'il en revienne aucun bien-être, aucun avantage à ce même Peuple, aux yeux duquel ceux qui avoient intérêt de faire revivre ces prétendus droits, avoient jetté de la poussière; et l'on crie *aux priviléges!*

Cette assertion est d'autant plus vraie, que dans le siècle où nous vivons, c'est-à-dire, dans un siècle où l'ambition n'a plus de frein, plus de limite, on ne verroit dans ces sortes de nominations que des surprises, des machinations, et des coups fourrés, à la suite desquels (ainsi que jadis) renaîtroient, parmi nos concitoyens de toutes les classes, des sujets de rixes, de dissentions, de meurtre et de carnage; et, ce qu'il y auroit de plus désolant encore, c'est qu'au-lieu de retrouver, parmi les élus, de ces Magistrats intègres et érudits, de ces hommes fermes et toujours l'appui du peuple et du Souverain, au-lieu d'y rencontrer de véritables pères de la Patrie, on n'y rencontreroit souvent que des traîtres, des gens ignorans et aheurtés, le dirai-je? peut-être que des tyrans, des félons acharnés à la perte et à la destruction de l'un et de l'autre; et l'on crie *aux priviléges!*

Ce fut donc pour courir au-devant de ces désordres, et d'une infinité de maux de cette nature, que Maximilien-Henri, de glorieuse mémoire, de concert avec son Chapitre Cathédral, fit publier en 1684 un Réglement des plus précis, et frappé au meilleur coin; Réglement dicté par la sagesse, et qui fera éternellement honneur aux qualités éminentes, à la prudence et à la fermeté de

ce Prince-Evêque; Réglement toutefois que nos *Sans-Culottes* Liégeois ont voulu faire passer pour tyrannique et oppressif, dont ils demandoient à cors et à cris dans l'un de leurs *quatre points*, l'abolition toute entière, et contre lequel ils ne se sont effectivement récriés, que parce qu'il devenoit une entrave pour leur cupidité personnelle, qu'il devenoit un écueil inévitable pour l'ambition des uns, et une barrière invincible pour celle des autres...... C'est également à faux que certains d'entre eux ont allégué que la Nation, d'après le mode ou la forme introduite alors, n'est pas suffisamment représentée.....

Quoi! seize Chambres? Quoi! trente-six Personnes de différentes classes dans chacune de ces mêmes Chambres, et hors de ce nombre deux Magistrats, et vingt Citoyens élus, qui réunis aux Magistrats et au Conseil de l'année précédente, forment un corps de quarante-quatre Membres, ne seroient pas suffisans pour la représentation Nationale du petit pays de Liége? En vérité, c'est heurter le sens commun..... Quant au mode ou à la forme d'élection, il y auroit d'autant plus d'injustice d'y trouver à redire, qu'il n'est aucun pays où notre manière de nommer à la Magistrature ne soit généralement approuvée et reconnue comme une forme noble, judicieusement imaginée, et supérieure à toute autre.

Mais il s'agissoit de soulever le peuple, et pour y parvenir il falloit lui peindre ses Souverains comme autant de despotes, comme autant de tyrans, qui n'avoient cherché, et ne cherchoient encore qu'à envahir les droits du peuple, qu'à le pressurer, qu'à l'écraser. Aussi, la citadelle de Liege, morceau des plus intéressans à la vue, et qui ne manqua jamais de piquer la curiosité de l'étranger, n'étoit-elle, selon eux, qu'un boulevard élevé par la main du despotisme; les dardanelles, figurant sur le Pont-des-Arches, étoient également l'ouvrage de la tyrannie, tandis qu'il est hors

hors de doute que ces mêmes boulevards ne furent anciennement construits que dans des tems où le pays de Liege se trouvoit cruellement déchiré par des guerres civiles et intestines, qu'en vue de contenir une populace effrénée, à laquelle il étoit arrivé plus d'une fois de se porter aux plus violens excès; de manière que ces monumens, si utiles et si précieux en même tems, ne furent démolis et ruinés de fond en comble, qu'à l'instigation des plus implacables ennemis de l'ordre, et des auteurs de la rébellion liégeoise contre le meilleur des Souverains.

Quant à la répartition des impôts sur toutes les classes, j'avoue que cette demande est fondée sur la justice; mais quand la Noblesse et le Clergé ont à leur tour fait valoir leurs *priviléges*, falloit-il y répondre par des voies de fait? falloit-il les humilier à toute outrance, les charger d'invectives, d'opprobres et d'injures? Et aujourd'hui que cette répartition a lieu, la Noblesse et le Clergé en sont-ils moins en bute à mille propos, aux traits de la plus noire calomnie?

Mais d'après l'emploi fait de ma part, dans différens passages, du mot de *Souverain*, en parlant de l'Evêque-Prince, il me semble appercevoir certains individus prendre feu, crier à l'incivisme, se cabrer et m'en faire un crime; j'y répondrai en deux mots, et je dirai qu'un Prince qui a le droit d'accorder la vie à un malheureux, que la Loi a condamné à la mort, est un personnage en qui réside (en dépit de ce qu'on en dise) une autorité plus que commune, et conséquemment une autorité souveraine. Et parmi tant de victimes séduites, fugitives et errantes, il en est peu qui n'en conviennent, et qui ne sentent aujourd'hui toute l'étendue et toute la légitimité de cette puissance.

Aussi cette reconnoissance, jointe à la soumission et aux aveux solemnels que plusieurs ont faits, jointe aux remords

D

et aux regrets dont leur ame est pénétrée, seroient sans doute un motif bien puissant, pour déterminer le Souverain à passer par-dessus tout, à leur accorder une amnistie aussi instamment sollicitée; son cœur, dès son avénement à la Principauté, y inclinoit; et si les conjonctures avoient été moins critiques et moins alarmantes, déjà grand nombre de ces victimes, rentrées au sein de leur famille, y jouiroient de la plus parfaite tranquillité.

Mais les circonstances, mais les réflexions qu'on fit faire alors au Souverain, y ayant mis des entraves, il se trouva dans la dure nécessité de mettre des bornes à sa clémence, de différer, de prolonger ce pardon. On cessera sans doute de lui en faire un reproche, quand on se sera persuadé qu'il ne désire rien plus ardemment, et que, s'il croyoit pouvoir l'accorder en toute sécurité, sa main dès aujourd'hui en signeroit la minute; quand on se sera surtout convaincu que le motif de ce refus momentané de sa part ne porte aucunement sur l'opiniâtreté de sa volonté, mais uniquement sur l'appréhension qu'il a que, parmi ceux auxquels il auroit fait grace, il ne s'en retrouvât d'assez ingrats pour persister, soit à entretenir des correspondances sourdes et criminelles, soit à alimenter de nouveau dans ses États l'esprit de désunion et de parti, soit enfin à favoriser dans l'occasion les efforts ultérieurs de l'ennemi commun. Ah! si mon foible organe devoit avoir quelqu'influence, s'il pouvoit rassurer sur le compte de plusieurs d'entre ces victimes, un Souverain qui n'exige que de la sincérité dans leur retour à lui, avec quel empressement ne me verroit-on pas solliciter en leur faveur? Et quel triomphe plus flatteur pour l'un et l'autre, que celui de voir revenir au bercail des brebis que la séduction avoit égarées, et sur les maux desquelles le Pasteur commun avoit si souvent

manifesté ses sentimens, ses angoisses et ses inquiétudes.... Mais revenons à l'auteur de tant de désastres accumulés sur tant d'êtres à-peu-près innocens. Non, on ne peut disconvenir que lorsque ce monstre frappa le dernier coup, il étoit bien assuré des partisans de ses trames perfides et de ses complots abominables; aussi, toutes les combinaisons avoient été faites auparavant; l'instant, la manière, tout avoit été prévu, tout avoit été compassé;.... déjà la révolution est faite, que dis-je, déjà tout s'effectue au gré de ses désirs; déjà les têtes sont montées, exaltées, déjà ce grand ouvrage est consommé, et déjà les rênes du gouvernement sont confiées à ses soins; ce n'est que d'après ses volontés suprêmes, ou plutôt que d'après ses caprices, que tout s'exécute; pendre, incarcérer, destituer, dévaster, tout cela se fait impunément, ce sont les commencemens heureux du règne de ce dérivé des Despotes d'aujourd'hui; c'est du sang qu'il lui faut, la paix de Fexhe est le mot de ralliement; il crie aux *priviléges*, à la *Liberté*, c'étoient là ses batteries, c'étoit par ces grands mots qu'il falloit en imposer au peuple. Il crie à la *Liberté*, et personne autant que lui n'en avoit été le destructeur et l'ennemi mortel. Et qui de nous se refuseroit d'en convenir? Qui de nous pourroit se dissimuler les traits odieux du pouvoir arbitraire par lui exercé en différens tems? Qu'on se rappelle ici le nombre des victimes par lui sacrifiées, par lui-même envoyées aux extrêmités de la terre, aux isles, en Saragosse et ailleurs, et qui gémissent encore au moment que nous en parlons sous le joug du plus dur esclavage, sous le joug d'une captivité insupportable. Parmi ces victimes, à la vérité, il se trouvoit de ces hommes méchans, de ces perturbateurs du repos public, qui n'ont peut-être fait que devancer un jugement de sang.... Et en admettant le supposé, où est-il écrit, ce pouvoir d'exiler d'autorité privée, et d'arracher

à sa liberté, je ne dirai pas un citoyen Liégeois, mais toute personne quelconque, avant d'avoir été jugée et condamnée d'après les loix du pays; et néanmoins c'est ce même individu qui crie *aux priviléges*, à la *Liberté*.

Qu'on lise les Annales de Rome, et l'on y trouvera que frapper un citoyen Romain, c'étoit dans ce tems-là un crime exemplairement puni; cependant combien de fois ne vîmes-nous pas ses limiers de police en venir à cette extrêmité deshonorante, combien de fois ne leur arriva-t-il pas de maltraiter, de souffletter même des citoyens d'une certaine classe? combien de fois ne se permirent-ils pas d'enlever dans la banlieue à nos compatriotes et leurs filets, et leurs chiens, et leurs fusils, et de se porter à mille autres excès, tous plus révoltans les uns que les autres? La scène tragique arrivée le dernier jour de l'octave de la Fête-Dieu, jour auquel les élèves de toutes les classes du Collége sont dans l'ancienne coutume d'assister à la procession de la paroisse S. Martin en Isle, vient à l'appui de ce qui est dit plus haut.

Cette scène fit sans doute alors trop de bruit pour ne pas s'en rappeller encore toute l'horreur; on sait qu'il y eut des épées tirées, différentes personnes blessées, plusieurs chefs et enfans de famille (sous le costume d'usage en pareil cas) maltraités et jettés dans la boue..... Des citoyens Liégeois frappés par des sergens! et néanmoins c'est le même individu qui crie aux *priviléges*, à la *Liberté!*

Mais un trait d'une nature différente, et qui n'est rien moins qu'un acte du pouvoir le plus arbitraire exercé par le même, achevera de donner au public abusé une idée juste de la façon de penser et d'agir de notre prétendu Libérateur. On sait, à ne pas en douter, que cet individu avoit fait l'acquisition d'une certaine portion de terrain à peu de distance de la ville, où il avoit dessein de se construire une habitation; il n'en eut pas plutôt pris possession,

qu'il commença par se saisir, de sa propre autorité, de tous les sentiers ou chemins de traverse auxquels ce terrein, de tems immémorial, étoit assujetti; comme ses plans avoient été concertés dès long-tems, l'exécution ne tarda pas à s'ensuivre. L'immensité de son pouvoir en imposoit à toutes les classes, en conséquence il étoit bien assuré que son projet ne rencontreroit aucun obstacle; en effet malheur à quiconque auroit osé s'en plaindre, ou le contrarier dans ses opérations.

Quel fut le résultat de cette première violation!...... Hélas! bientôt l'événement nous apprit que ce zélé défenseur des droits de l'homme, cet intrépide partisan de la *Liberté* et de l'*Égalité*, finit par s'approprier, contre toute justice, et en dépit des loix, ces mêmes sentiers, pour en aggrandir sa possession, et que l'ayant hérissée de toute part de fortes haies et de palissades, elles devinrent en peu de tems autant de barrières invincibles pour les habitans des lieux circonvoisins, qui se trouvoient obligés de faire de longs détours, pour se rendre, par des chemins raboteux, difficiles et impraticables, à l'endroit de leur destination. Et d'après ces actes d'oppression qui n'ont point d'exemples, ce même individu osera crier aux *privilèges*, à la *Liberté*; il osera épuiser tous les moyens pour se faire des partisans, des prosélytes qui tout prêts à le seconder, à lui prêter la main dans le grand ouvrage de la révolution, auront comme lui pour but principal celui de culbuter (en ruinant de fond en comble un pays qui l'a vu naître) un Souverain qui le gouvernoit avec autant de sagesse que d'équité : bien différent de ce Héros Romain qui, après avoir été exilé de sa patrie, fut chercher un asile chez les Volsques. Accueilli par les habitans de ces contrées, ce fut au commandement général de leurs armées que Coriolan fut élevé; il ne fut pas long-tems

à faire repentir ses concitoyens du jugement rendu contre lui ; car Coriolan, après les avoir vaincus et mis en déroute, étoit déjà arrivé aux portes de Rome ; son courroux redouble à l'aspect de ses murs, déjà les Volsques dévorent par avance et leur triomphe et leurs dépouilles ; oui, cette superbe Rome va être écrasée, réduite en cendres, Coriolan va s'en venger, non, jamais il ne pardonnera à son ingrate patrie. L'injure qu'elle lui a faite, est d'une atrocité peu commune ; tout tremble à son approche ; en effet quel spectacle plus terrible pour une ville qui a des reproches à se faire, que de voir arriver un vainqueur outragé ? Mais non ; un coup d'œil le désarme, il a vu sa mère, sa femme et ses enfans à la tête des dames Romaines, déjà son courroux s'est rallenti ; hélas ! ils connoissoient son cœur, ils en connoissoient le chemin, sa mère tombe à ses genoux, sa femme et ses enfans y tombent de même ; à cet aspect le héros s'émeut, il a beau étouffer ses sanglots, cacher ses larmes, ses sanglots, ses larmes le trahissent, le sentiment filial a le dessus, et déjà Rome a obtenu sa grace.

Ah ! si à l'exemple des Coriolan, une étincelle de l'amour paternel à l'égard de ses enfans, d'une épouse éplorée, d'une patrie qui lui tendoit les bras, avoit su pénétrer les entrailles glacées de notre philosophe; si cette étincelle avoit pu émouvoir son ame jusques-là inaccessible aux sentimens de tendresse et de paix, combien de maux, combien de peines et, d'afflictions ne leur auroit-il pas épargnées? ne se seroit-il pas épargnées à lui-même? Ah ! comme l'impulsion secrette de ce sentiment presque divin l'auroit engagé à saisir l'instant favorable, à terminer une guerre intestine, et à négocier, avec sa grace, un accommodement entre le Souverain et ses sujets, à se rendre, à cet effet, aux instances, aux sollicitations de ses parens, de ses amis et d'une quantité d'honnêtes

citoyens, jadis ses collègues, par lui entraînés dans le torrent de la révolution, mais qui, revenus à eux-mêmes, ne prévoyoient que trop les excès désastreux auxquels le peuple alloit infailliblement se livrer. En effet, c'étoit bien là le *Rustica progenies nescit habere modum.*

Mais non, sourd à toutes ces représentations, plus acharné qu'auparavant, le désir, l'impatience qu'il avoit de se venger l'emportent; le Souverain l'a humilié, sa Patrie en répondra, (la maison Levoz n'est qu'un prétexte ou un accessoire) sa disgrace en est le mobile, en est la pierre fondamentale; il faut tout détruire, tout bouleverser. Le pays de Liege, le meilleur, le moins imposé, conséquemment le plus doux et le plus heureux qui existe, une fois réuni à la grande République, le sera davantage. C'est sous le règne de la *Liberté* et de l'*Égalité*, venant à l'appui de ces avantages, qu'il éprouvera le plus parfait bonheur.

Soudain la réunion s'opère, c'est dans la capitale qu'elle commence. Déjà la minorité de neuf-mille votans, dont moitié n'étoit pas idoine, contre une majorité de quatre-vingt-onze mille qui ont gardé le silence (car il est de fait que l'enceinte de la ville comprend au moins cent mille habitans) a vendu son pays, et tout-à-coup nous voilà Français: Les cris de *vive la nation* vont frapper les voûtes de nos Églises; c'est-là que la cérémonie avoit eu lieu. Ils crioient encore, un héros paraît, c'est un libérateur, c'est un autre Camille, qui fait la loi à d'insolens Brennus, aux Valence, aux Miranda, aux Dumourier, aux Chartres-Égalité fils et autres; c'est Saxe-Cobourg à la tête de ses armées, oui, c'est Saxe-Cobourg lui-même, c'est lui qui paraît, qui vient à propos, il a triomphé de ses ennemis, de nos tyrans; il vient briser nos fers, nous rendre à nous-mêmes, à nôtre tranquillité, à notre Religion; déjà les chevaux ont évacué nos Temples, déjà ils galoppent vers le sol de leur

Liberté chérie ; déjà nos *Ça ira* en fuite ont disparu ; déjà nos forges et nos minières ont repris leur activité, mille bras peu accoutumés au maniement des armes, ont repris la houe, la pelle et la pioche, font ressortir la houille des entrailles de la terre, les fours-à-chaux fument de toute part, l'alun bouillonne dans les cuves, les mines de fer et de cuivre s'exploitent avec une nouvelle ardeur, l'enclume résonne et gémit sous le marteau ; la joie brille sur tous les visages, les Tribunaux sont r'ouverts, les assignats expulsés, le numéraire, en circulation, se reproduit, l'étendard du libertinage et de l'irréligion est foudroyé, est anéanti ; enfin aux bruits tumultueux des caisses étourdissantes, aux cliquetis affreux de toute espèce d'armes, à l'appareil effrayant d'une guerre plus qu'odieuse, viennent de succéder le calme et la tranquillité.

Puissions-nous en goûter éternellement les fruits, et ne devenir jamais plus les jouets et les victimes de ces hommes pervers, qui, en soulevant les peuples, ne cherchent que leur propre avantage, qu'à élever leur fortune sur les débris de la fortune des autres, et à qui il n'arrive que trop souvent d'écraser ceux mêmes qui ont le plus contribué à leurs infames et criminels projets : des insensés, hélas ! qui, pour prix de leurs services ou de leur dévouement, finissent presque toujours ou par être ruinés, ou par expier leurs forfaits sur un échafaud, ou enfin à passer le reste de leur vie dans le fond obscur, d'une Conciergerie ou de toute autre prison.

Ah ! si nos soi-disans Citoyens-Français avoient eu les mêmes avantages, les mêmes prérogatives, la même administration (j'excepte certains abus toujours inséparables des Gouvernemens même les mieux policés) comme ils auroient joui ! comme leur bonheur auroit été parfait ! comme ils en auroient goûté toute la plénitude ! savouré les douceurs et

les délices!.... Vous vous récriez contre le Clergé, la Noblesse; ils ont tous les biens, profitent de tous les priviléges, et ne veulent, dites-vous, entrer pour rien dans les taxes, les impositions, les contributions; voilà, selon vous, votre meilleur cheval de bataille : eh bien ! en admettant cette supposition, falloit-il en venir aux extrêmes? falloit-il employer les moyens les plus violens, conspirer, appeller au sein de sa Patrie des brigands, des meurtriers, des sacriléges? tandis que la voie de représentation auroit dû prévaloir? Mais soyons justes, n'est-ce pas ce même Clergé, cette même Noblesse qu'on a si indignement vilipendée, humiliée, qui, dans les tems difficiles, sont venus au secours de la Patrie, par des dons gratuits, des impositions volontaires, des sommes versées à propos dans les caisses publiques? Et sans ces secours opportuns, où en serions-nous? à quoi en seroit le triste pays de Liege? vous ne pouvez vous le dissimuler, entre les mains de nos ennemis les plus acharnés, il seroit aujourd'hui livré à toutes les horreurs d'un despotisme de sang et de carnage, à toutes celles d'une anarchie sans exemple. Rappellez-vous à cette occasion les termes si révoltans, et les expressions si terribles des infames commissaires de la Convention, lors de leur prise de possession de la Capitale, quand ils vous dirent en pleine assemblée : « Que les Peuples de ce pays étoient encore à « cent lieues de la hauteur de la révolution Française; qu'il « falloit, pour les y élever, que dix mille têtes tombassent « (en effet grand nombre de ces têtes étoient déjà consignées « sur la liste fatale des proscrits) qu'on tenoit encore au « fanatisme, à la religion de ses pères, et que les sourdes « menées des Prêtres en étant le mobile, il falloit les *septem-* « *briser*, les anéantir ».

Indignez-vous à ces récits, Potentats de la terre, ou plutôt ouvrez les yeux, réunissez-vous; plus de grace, plus de

délai; l'instant est arrivé, la trompette sonne, l'Ange exterminateur a paru, l'orage gronde; il s'approche, il s'accroît; marchez, brusquez, froissez leurs bataillons; que vos escadrons les foulent aux pieds, il y va de votre intérêt, de l'intérêt de vos peuples, de l'intérêt du Ciel; il s'agit de vos propriétés, de votre anéantissement, de votre propre vie, et vous balancez! L'on aura beau m'objecter que nos généreux anarchistes, revenus sur leurs pas, ont décrété et sont convenus en dernier lieu, qu'occupés uniquement de ce qui concerne leur maudite République, ils ne s'immisceront plus dans les affaires des Gouvernemens étrangers; l'astucieux Barrère, gibier futur du *rasoir national*, pour avoir à faux tant de fois détruit l'armée Catholique de la Vendée, dénaturé les faits, et si souvent menti pour raccommoder les choses, a beau chanter la palinodie, a beau faire la motion et insister en apparence sur le rappel des Prêtres et des Ministres du culte, il faudroit, en vérité, être dépourvu de sens commun pour être dupes de semblables coups de théâtre..... Quoi! rappeller les Prêtres et les Ministres des autels, après les avoir foudroyés, écrasés, après avoir épuisé contre eux tout ce que la rage et la barbarie ont inventé de plus terrible et de plus cruel, après avoir vomi contre eux mille arrêts de mort, mille arrêts d'incarcération plus redoutables encore, bref, après les avoir mis dans l'impossibilité morale et physique de retourner à leur poste, après leur avoir ôté toute ressource de vivre, de se sustenter, et s'être saisi de toutes les richesses, de tous les instrumens qui servoient au culte, aux cérémonies de l'Eglise; enfin, après avoir profané, pillé, dégradé et converti en un numéraire plus que sacrilége tous les vases sacrés, les remontrances, les châsses qui renfermoient les reliques des Saints; et Barrère, après tant d'excès d'horreur; Barrère, organe de la Convention, en faisant décréter cette motion, aura la bon-

homie de croire que l'on convient de la loyauté de son procédé, tandis que ce rappel n'est qu'une ruse, un piége nouveau tendu à la crédulité d'un peuple qu'il sait tenir encore à sa Religion, d'un peuple qui sourdement murmure, et dont il craint que le ressentiment n'éclate au moment qu'on s'y attendra le moins; il a beau mettre en action tous les ressorts de l'art; non, Barrère ne viendra pas à bout de surprendre ce même peuple et de le persuader; bien moins parviendra-t-il à le convaincre; ce sont autant d'artifices, autant de stratagêmes adaptés aux circonstances, et par lesquels il s'efforce de parer aux coups qui le menacent et qui menacent individuellement tous les membres de la République chancelante; artifices et stratagêmes préparés par la main de la séduction, et qui sont d'autant plus à redouter, que Barrère et la Convention elle-même n'ont d'un côté pour but principal de ce manège imposteur que l'appaisement du Peuple Français, prêt à se soulever, et de l'autre le dessein d'engager certaines Puissances coalisées *à retirer leur épingle du jeu,* dans l'espérance, sans doute, que les autres, réduites à un nombre moins imposant, moins respectable, et attaquées au premier instant favorable avec un nouvel acharnement, finiroient ou par évacuer précipitamment leur territoire, ou par entrer (ce qui est de toute impossibilité) en négociation avec leurs Représentans, ou enfin par faire volte-face au plan par Elles adopté, de faire la loi à la France.

Sourds à ces insinuations perfides, attendris et pénétrés d'horreur à la vue des cruautés que ces hommes sanguinaires, ces meurtriers inexorables, exercent sur les trop malheureux habitans de Lyon, de Toulon, de Marseille, vos prosélytes et vos partisans les plus dévoués, Potentats, et vous, Républicains Suisses et autres, levez-vous; oui, levez-vous tous, marchez et frappez, mais frap-

pez un coup décisif ; songez que cette cause est la cause des Rois, une cause qui vous est personnelle; songez qu'il n'est plus question d'une guerre de Souverains à Souverains, mais qu'il s'agit de combattre des régicides, des conspirateurs, des sujets rebelles, qu'il s'agit de sauver vos personnes et vos propriétés, de mettre à couvert de toute entreprise vos jours, ceux de vos femmes, de vos enfans, de vos alliés.

Potentats, plus de délai ; rassemblez vos forces, épuisez, brusquez les moyens, redoublez d'efforts, écrasez et foudroyez ces Dom-Quichottes des Nations (*) ; détruisez-en les hordes meurtrières et dévastatrices, ces mascarades infames, hideuses et couvertes de tous les forfaits ; que leurs haillons dégouttans et teints du sang de vos sujets, de nos frères égorgés, sang hélas! qui crie vengeance au Ciel, remue vos entrailles, qu'il vous émeuve, vous pénètre et vous décide ; qu'il

(*) En effet, lorsque nous voyons ces preux et vaillans champions Français d'éclarer la guerre aux enseignes des maisons, représentant quelque Potentat, quelques guerriers illustres; que nous les voyons combattre avec le plus grand acharnement, les éléphans, les tigres et les lions des armoiries, des tableaux et vitrages des Eglises, pouvons-nous ne pas nous les représenter comme autant de Dom-Quichottes de la Manche, s'escrimant contre les moulins à vent? C'est à mort qu'ils les persécutent, et ils ne se désistent qu'après les avoir ou pendus, ou embrochés ou guillotinés.

Non contens d'épuiser leur rage et leur courroux *chevaleresque* sur certains Potentats ou guerriers en peinture, c'est jusques dans la région souterraine, c'est jusques dans les entrailles de la terre qu'ils cherchent à étendre leurs prouesses; le Prince George de Montbeillard, qui depuis plus d'un siècle reposoit dans le caveau de ses pères, ne vient-il pas d'en faire la triste expérience ? Déterré, pendu, mutilé, décapité et jetté dans un coin, voilà les dures épreuves par lesquelles son trop infortuné squelette a dû passer; des traits de cette nature font image, et ajoutent à l'opinion qu'on avoit conçue de la bravoure républicaine, traits propres à figurer dans un poëme épique, que l'auteur pourroit, dans tous les cas, intituler la *Carmagnolide* ou la *Caravane* au Royaume des Taupes; pareil Ouvrage pourroit marcher à côté du Lutrin et faire le pendant de cette pièce satyrique.

décide avec vous, tous les Peuples et toutes les Nations de la terre.

Rappellons-nous qu'à nombre égal, que dis-je? leurs bataillons doublés, jamais ces brigands en bataille rangée ne firent la loi aux invincibles soldats de la Coalition. Et sans leurs forteresses, sans ces boulevards presque inexpugnables, dont leurs différentes frontières sont hérissées, que seroient-ils devenus? on ne l'ignore pas, ils seroient rentrés à jamais dans le néant, dans le plus honteux oubli. Les déroutes d'Aldenhoven et d'Aix-la-Chapelle, les batailles et les victoires remportées à Tirlemont, à Louvain, à Nervinde,

---

Quoi qu'il en soit, remontons à la source, et il ne nous sera pas bien difficile de nous appercevoir que ce fut principalement sur la fin de l'année 1792, à la suite de leurs avantages momentanés dans la Belgique, la Hollande, le pays de Liége, que ces extravagans, dans les accès fiévreux de leur imagination exaltée, prirent définitivement (car ils y avoient déjà pensé) le parti de pousser aux extrémités de la terre, leurs victoires et leurs conquêtes; d'y porter leur lumière aveuglante et mortelle, pour substituer chez toutes les Nations leur liberté de fer à la vraie liberté dont elles jouissent.

Eh! que leur faisoit à eux que le Valaque, le Cosaque, le Calmouk, le Croate, le Lapon et autres peuples divers gémissent (d'après leurs expressions (*sous le joug de la tyrannie et de l'esclavage?* Contens de leur sort, ces peuples ne les avoient nullement requis; mais il falloit de la *Dom-Quichoterie*, il falloit forcer les Nations à adopter leur système, et à déployer l'étendard d'une rebellion générale et universelle.

Ce seroit à tort que les Roberspierre, les Barrère et compagnie, viendroient m'objecter: « Qu'à une certaine époque ils avoient reçu « dans le sein de leur assemblée l'hommage et les vœux d'une quan- « tité de Nations de l'Europe; qu'entr'autres Représentans, députés « à cet effet, ceux de l'Angleterre, de la Hollande, de la Belgique « et du pays de Liége réunis y avoient paru, afin de solliciter près « d'eux la réunion de leurs Nations avec la soi-disante *République* « *une et indivisible*, qu'ils en avoient été accueillis avec distinction, « et y avoient obtenu, aux applaudissemens réitérés des tribunes, « avec le baiser fraternel, *les honneurs de la séance* ».

Je répondrois aux tyrans Conventionnels, que ces individus, pour la plupart, n'étoient que des aventuriers, des chevaliers d'industrie, que des révolutionnaires envoyés par des révolutionnaires, et que leurs démarches ont été désavouées, rejettées avec mépris par chacune de ces mêmes Nations.

au-delà de Bruxelles; les camps de Maulde, de César, de Famars, de Jeumont, aussi-tôt culbutés qu'attaqués, enfin les forteresses de Valenciennes, de Condé, du Quesnoy aujourd'hui en leur pouvoir, n'en sont-ils pas des preuves irréfragables, complettes et péremptoires.

C'est donc à tort que les apologistes des hordes Carmagnoles, épris de leur bravoure imaginaire, veulent nous en faire un éloge exagéré, et les peindre à nos yeux comme autant de Césars, comme autant d'Alexandres; je leur répondrai avec vérité, que cette prétendue bravoure, quand il leur est arrivé d'en donner quelque marque, ne doit être attribuée qu'aux effets furibonds d'une espèce de breuvage qu'on leur distribue avant de combattre, et qui, en les étourdissant sur les dangers qui les menacent, leur font braver la mort et franchir tous les obstacles, mais dont les suites sont pour eux d'autant plus funestes que ces sortes de boissons tuent infailliblement ceux qui se trouvent atteints du plus léger coup de feu.

Mais Dunkerque débarrassé, mais Toulon repris, mais les lignes de Wissembourg reconquises, mais Landau dégagé?

On ne peut disconvenir que ces coups, du premier abord, ne soient des coups assommans, désespérans même; mais pour les soldats de la Coalition que rien n'abat, qu'aucun revers ne décourage, ces coups n'ont rien de bien extraordinaire; ils ne savent que trop, et nous le savons de même, que ces avantages ne doivent être attribués qu'à la supériorité du nombre. Quel triomphe en effet, pour cinq à six gladiateurs descendus dans l'arêne avec pareil nombre qu'on leur opposeroit, si après avoir terrassé chacun celui qu'il avoit en tête, ils revenoient tous fondre sur le seul qui résisteroit encore? en pareil cas ne seroit-on pas autorisé à crier à l'assassin?

Au reste, à quoi les conduiront ces avantages? à rien

du tout ; je le réitère, ces fantômes, ces simulacres de Souverains ont beau se débattre et lutter, ils ont beau vouloir faire venir à leurs genoux l'Europe entière, prétendre à la conquête de l'univers, et menacer jusqu'aux Antipodes ; leur tête altière, leur tête *à bonnets rouges* ne devra pas moins se courber sous le joug. L'instant s'approche, et l'instant viendra où tout rentrera dans l'ordre, oui bientôt la lumière triomphera des ténèbres, la vérité, de l'imposture, la vertu, du crime, bientôt la Religion foulant aux pieds l'athéisme, vengera son Dieu, ses Ministres et ses Autels ; l'instant viendra où le sceptre et l'encensoir reprendront leur splendeur première ; dans tous les tems il y eut un terme aux crimes, aux forfaits des hommes, et ce terme n'est pas éloigné. Les Nabuchodonosor et les Antiochus méditoient de nouveaux crimes, une main invisible les prévient, Nabuchodonosor et Antiochus sont tout-à-coup frappés de mort.... Nos tyrans ont comblé la mesure, et ils périront de même ; c'est alors que, dans les transports de la joie la plus pure, il nous sera permis de nous y livrer sans réserve, et de nous écrier, avec l'Auteur du Poëme sur la Grace :

Le Dieu que nous servons vient enfin de *parler*,
Et soudain *dans la poudre il les a fait rentrer.*

Esther, act. 2. scène 1ère.

Potentats, vous êtes les instrumens dont va se servir ce Dieu outragé ; vengez sa cause, vengez la vôtre et celle de vos sujets fidèles ; marchez, volez à la victoire.

FIN.

ERRATA.

Page 6, *lig.* 23, et une preuve bien constatée ; *lisez*, et est une preuve bien constatée, etc.

Pages 15 *et* 16, *à la fin*, Aux armes, fiers Germains, etc. ; *lisez*, Aux armes des Germains, etc.

